

NOTES SUR L'ACCUSATIF PRÉPOSITIONNEL EN SARDE<sup>1</sup>

RÉSUMÉ. — *Cet article aborde la question de l'accusatif prépositionnel en sarde (variété logoudorienne). Cette variété connaît, comme bien d'autres langues, une stratégie de 'marquage différentiel' qui repose sur le caractère plus ou moins individué du référent auquel renvoie le SN en fonction d'objet. D'une manière plus spécifique, l'article attire l'attention sur le rôle de l'opération de thématization et des phénomènes de cliticisation dans la genèse du marquage de l'objet. Il montre en même temps que le choix du marquant prépositionnel 'a' en sarde s'éclaire dès que l'on prend en compte sa valeur spatiale originelle qui affleure également dans d'autres structures syntaxiques que connaît cette langue.*

0. Le problème de la prédication recouvre un champ d'investigation immense qu'il n'est évidemment pas question d'étudier ici en détail. L'objectif de cette contribution est d'une part de présenter les données qu'offre le sarde au regard de problèmes qui mettent en jeu l'actance, et surtout d'aborder certains aspects particuliers de cette dernière. La question de l'accusatif prépositionnel est à cet égard d'autant plus intéressante qu'en dépit d'une littérature abondante sur la problématique générale du marquage de l'objet, elle n'a pas beaucoup suscité l'intérêt des spécialistes du sarde. Rappelons qu'il s'agit d'une construction qui, dans un certain nombre de contextes que nous aurons l'occasion d'examiner, exige la présence de la préposition *a* devant l'objet direct : d'où la désignation d'*accusatif prépositionnel*.

1. Certaines parties de cette étude ont fait l'objet de présentations orales aux Journées de Syntaxe organisées par l'ERSS (Bordeaux, 26-27 octobre 2001), et au Workshop *Predicative Morphosyntax : parameters of Variation in Romance* (Palerme, 23-24 novembre 2001). Je tiens à remercier pour leurs commentaires et observations les organisateurs et les participants de ces conférences, et en particulier Delia Bentley, Ignazio Mirto, Claude Muller, Injoo Choi-Jonin et tout particulièrement Lucia Molinu, que j'ai mis à contribution aussi bien comme linguiste que comme locuteur natif ; qu'elle soit ici remerciée, de même que mes informateurs du village de Budusò qui ont patiemment répondu à mes questions. Je dois enfin au Professeur Denis Creissels des observations particulièrement éclairantes sur la problématique du marquage différentiel ; qu'il soit également assuré de ma plus vive reconnaissance.

Précisons que cette désignation reprend simplement ici l'usage qui en est fait dans la littérature sur le marquage différentiel de l'objet, mais n'implique aucune prise de position concernant la pertinence de la notion de cas dits « profonds ». Après avoir présenté les données qu'offre le sarde au regard de la problématique de l'accusatif prépositionnel, nous procèderons à un bref panorama dont l'unique ambition est de placer le cas du sarde dans le contexte plus général des langues qui connaissent ce que l'on désigne comme « marquage différentiel de l'objet ».

## 1. L'accusatif prépositionnel : données du problème

Comme nous le disions plus haut, l'accusatif prépositionnel désigne un phénomène commun à un certain nombre de langues romanes où l'expression en fonction d'objet direct requiert, dans un certain nombre de contextes, la présence d'une préposition. Précisons d'ailleurs que la préposition est requise devant une expression nominale dans des situations plus ou moins variées, et notamment devant le second terme d'une comparaison. Dans ce qui suit, on s'intéressera plus particulièrement à la construction objectale telle qu'elle se manifeste en sarde.

### 1.1. L'analyse de Jones (1995)

L'une des rares études consacrées à ce phénomène en sarde est celle de Jones (1995)<sup>2</sup>. Ce dernier observe tout d'abord que les conditionnements qui régissent ce phénomène sont complexes et ne se laissent pas saisir à partir de simples dichotomies. En particulier, Jones souligne à juste titre qu'il est possible d'identifier, à côté des cas où l'accusatif prépositionnel est soit obligatoire, soit exclu, toute une série de contextes où l'usage semble plus fluctuant, et où la préposition qui introduit le NP semble pouvoir être facultative (v. également Bossong (1982, p. 581)). Les exemples 1a-f, 2a-c et 3a-e empruntés à Jones illustrent cette tripartition :

- 1a *Appo vistu a Juanne*  
J'ai vu Jean
- 1b *Appo vistu solu a isse*  
Je n'ai vu que lui

2. Cf. Jones M. A. (1995), « The prepositional accusative in Sardinian : its distribution and syntactic repercussions », in Smith J. C. & Maiden M. (eds.), *Linguistic Theory and the Romance Languages*. Coll. *Current Issues in Linguistic Theory*, 122. John Benjamins, Amsterdam / Philadelphia, pp. 37-75

- 1c *Appo vistu a frate tuo*  
J'ai vu ton frère
- 1d *Appo vistu a babbu*  
J'ai vu papa
- 1e *Appo vistu a duttore Ledda*  
J'ai vu docteur Ledda
- 1f *Appo vistu a Nápoli*  
J'ai vu Naples
- 2a *Appo vistu (\* a) su fröre / su cane / sa mákkina*  
J'ai vu la fleur / le chien / la voiture
- 2b *Appo vistu (\* a) unu pastore*  
J'ai vu un berger
- 2c *Appo vistu (\* a) metas sordatos*  
J'ai vu de nombreux soldats
- 3a *Appo vistu (% a) su mere / su duttore / su re<sup>3</sup> (= (5a) in Jones (1995))*  
J'ai vu le patron / le docteur / le roi
- 3b *Appo vistu (% a) su duttore de Rosaria (= (5b) in Jones (1995))*  
J'ai vu le docteur de Rosaria
- 3c *Appo vistu (% ? a) cudd'òmine (= (5c) in Jones (1995))*  
J'ai vu cet homme-là
- 3d *Appo vistu (% ?? a) s'òmine k'at iscrittu cussu libru (= (5d) in Jones (1995))*  
J'ai vu l'homme qui a écrit ce livre-là
- 3e *Appo vistu (% ? a) sas pitzinnas (= (5e) in Jones (1995))*  
J'ai vu les filles

La première série d'exemples (1a-f) illustre une corrélation entre la présence obligatoire de la préposition *a* devant l'objet et la propriété / humain /, / défini / et / animé / du référent associé au NP. Lorsque en effet le référent en question est non humain (2a) ou non défini (2b-c), la préposition semble alors exclue devant le NP. Dans la dernière série (3a-e), l'omission de la préposition est soit possible, soit même préférable, et ce en dépit du fait que la tête du NP est déterminée par un 'article défini' ou un démonstratif. Jones observe donc en premier lieu que la prise en compte des propriétés sémantiques du référent associé au NP ne suffit pas à rendre compte de l'accusatif prépositionnel. Des exemples tels que 1f (i.e. *Appo vistu a Nápoli*) montrent

3. Le symbole % utilisé par Jones indique que l'énoncé est acceptable pour certains locuteurs seulement.

d'ailleurs que le trait [+ humain] n'entre pas seul en ligne de compte, ce que confirme l'exemple 4, où le nom *Kira* a pour référent un chien :

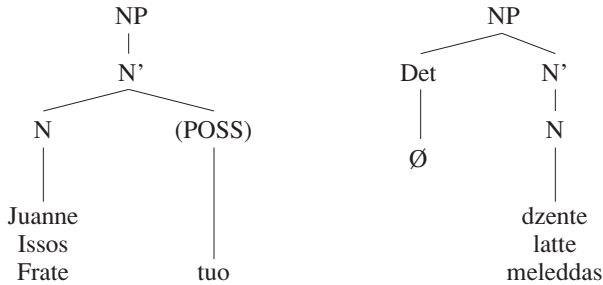
- 4 *Unu cazzadore at moltu a Kira*  
Un chasseur a tué Kira

Jones avance donc l'hypothèse que l'accusatif prépositionnel est régi par les propriétés structurales du NP en fonction d'objet : partant en effet de l'observation selon laquelle les expressions en 1 sont dépourvues de déterminant, il suggère que la préposition serait obligatoire devant l'objet dans tous les cas où le NP serait dépourvu de position de déterminant, alors qu'elle serait exclue dans les cas où la position de déterminant serait au sein du NP occupée par un déterminant nul (cf. Jones (1995, p. 41)). Cette dernière condition rendrait compte du fait que des exemples tels que 5a-c (qui correspondent aux exemples 7a-c de Jones), refusent la préposition alors même que l'objet est un *bare NP* :

- 5a *Appo vistu (\* a) dzente* (= (7a) in Jones (1995))  
J'ai vu des gens  
5b *Appo bitu (\* a) latte* (= (7b) in Jones (1995))  
J'ai bu du lait  
5c *Appo mandicatu (\* a) meleddas* (= (7c) in Jones (1995))  
J'ai mangé des pommes

Les deux schémas suivants illustrent donc les contraintes structurales auxquelles obéirait la syntaxe de l'accusatif prépositionnel en sarde :

5d



Aussi Jones conclut-il qu'il est possible de rendre compte de l'accusatif prépositionnel en termes strictement syntaxiques et sans recourir à des propriétés sémantiques telles que la définitude ou l'humanité. Si en effet ces propriétés jouaient un rôle aussi crucial, la préposition devrait être exclue (ou pour le moins facultative) dans des exemples tels que 6 (= 1f), où elle est pourtant obligatoire :

6 *Appo vistu a Nàpoli*

J'ai vu Naples

Inversement, la préposition devrait être obligatoire dans des exemples tels que 7, où elle est cependant facultative :

7 *Appo vistu (% a) su frate de Lukia* (= (10b) in Jones (1995))

J'ai vu le frère de Lukia

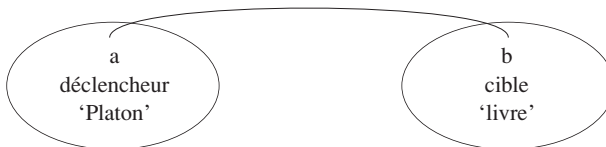
On remarquera néanmoins qu'une expression telle que *Nàpoli* n'est absolument pas équivalente à une expression telle que *Sa idda inue so naskidu* (La ville où je suis né), même si l'une et l'autre sont susceptibles de renvoyer à la même entité. De la même manière, si le NP *su frate de Lukia* désigne une entité qui se trouve être la même que celle à laquelle réfère par exemple le nom propre *Sandro*, il n'en demeure pas moins que les deux expressions visent un objet d'une manière fondamentalement différente. Tout d'abord, l'expression *su frate de Lukia* vise un objet par la mise en relation d'une propriété — / être frère de / — avec un individu qui se trouve être celui que l'on désigne comme *Lukia*. D'autre part – et ceci est pour une part la conséquence de cela – il est parfaitement possible que l'entité dénommée *Lukia* ait plusieurs frères ; de ce point de vue, on ne peut absolument pas, au niveau du mode de construction de la référence, mettre sur le même plan les deux expressions *su frate de Lukia* et *Sandro*, puisque seul cette dernière vise 'directement' son objet. Plus problématiques encore sont les cas où, comme du reste le signale Jones, la préposition est exclue alors même que l'objet direct est un nom propre. Un exemple tel que 8 montre en effet qu'il n'est pas possible ici d'ignorer les propriétés sémantico-référentielles du NP objet :

8a *Appo leggidu (\* a) Platone*

J'ai lu Platon

De toute évidence, si \* *Appo leggidu a Platone* est irrecevable, c'est parce que – pour reprendre la terminologie de Fauconnier (1984) – le NP identifie une cible à travers la description du déclencheur : la cible est en l'occurrence un objet dont la représentation est construite à travers la relation qu'il entretient avec l'image de la personne du même nom<sup>4</sup>.

8b.



4. Cf. Fauconnier G. (1984), *Espaces mentaux. Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*. Coll. Propositions. Les Editions de Minuit, Paris.

Or, précisément, les propriétés de la cible (objet non animé) *ne sont pas* celles du déclencheur (animé humain). Analogue est d'ailleurs la situation où le nom propre est pris 'materialiter' ; les contextes de *suppositio materialis* excluent en effet l'utilisation de la préposition devant l'objet pour une raison évidente : le nom n'est pas ici pris comme support d'un ensemble de propriétés sémantico-référentielles mais comme pure forme, comme pur *designans* :

9a *Li naran (\* a) Marieddu*

Ils l'appellent Marieddu

9b *Iskrio (\* a) Pedru ki sa pi, sa e, sa di, sa erre, sa u.*

J'écris Pedru p-e-d-r-u

Comme argument supplémentaire en faveur de l'hypothèse selon laquelle l'absence de déterminant devant le N suffirait à rendre compte de l'accusatif prépositionnel, Jones (1995, p. 42) observe que dans des exemples tels que 10 (= (1c)), la présence de la préposition est obligatoire justement parce que le nom *frate* est dépourvu de déterminant :

10 *Appo vistu a frate tuo*

J'ai vu ton frère

Le 'possessif' *tuo* serait donc ici un modifieur, et non un déterminant, ce que confirmerait le fait qu'il suit le nom. Il est vrai qu'en sarde l'article défini précède l'élément qu'il détermine et qu'il est dans certains contextes exclu avec les noms de parenté proche, tout comme il l'est d'ailleurs en italien. Au demeurant, il s'agit là d'une caractéristique que l'on peut sans doute attribuer à l'origine vocative de ces expressions – dans certains dialectes centre-méridionaux, le possessif est d'ailleurs enclitique au regard des noms de parenté (cfr. *mogliama, moglieta...*)<sup>5</sup>. Or, comme l'observent Damourette et Pichon, '*Les articles unipossessifs confèrent aux substantifs qu'ils articulent l'assiette notoire en même temps que la qualité de possédés.*'<sup>6</sup> De ce point de vue, on voit mal ce qui justifie de refuser à la forme *tuo* le statut de déterminant.

Observons enfin que si des propriétés telles que l'humanité jouaient un rôle aussi marginal, on ne comprendrait pas la répartition qui s'opère à cet égard au sein des indéfinis. Il est en effet remarquable que les indéfinis *kie* (qui), et *nesciune* (personne) en fonction d'objet (direct) exigent la présence de la préposition :

5. Cf. Rohlfs G. (1968), *Grammatica Storica della Lingua Italiana e dei suoi Dialetti. Morfologia*. Coll. Piccola Biblioteca Einaudi, 149. Einaudi, Torino. §430, p. 124.

6. Cf. Damourette J. et Pichon E. (1911-1940), *Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française*. Tome VI. Coll. Des Linguistes Contemporains, Editions d'Arthey, Paris. Ch. XII, §2619, p. 572.

- 1a *A kie kilkas ?*  
Qui cherches-tu ?
- 11b *No appo bidu a nesciune*  
Je n'ai vu personne

Quant à l'indéfini *tottu*, la présence vs. absence de la préposition devant l'objet dépend de la nature du référent associé à cette forme. En d'autres termes, la préposition est exclue dans les cas où le référent de *tottu* est non humain :

- 12a *Appo invitadu a tottu cantos*  
J'ai invité tout le monde
- 12b *Appo leggidu tottu*  
J'ai tout lu

Des éléments déictiques tels que *cussu* (celui-là) / *custu* (celui-ci) présentent d'ailleurs la même caractéristique : la présence de la préposition est conditionnée par la nature du référent auquel renvoie le déictique :

- 13a *Appo vistu a custu / cussu* (= (25a) in Jones (1995))  
J'ai vu celui-ci / là
- 13b *Keldzo custu / cussu*  
Je veux celui-ci / là

Aussi Jones avance-t-il l'hypothèse que cette distribution est dans ce cas aussi fonction de la position qu'occupe l'indéfini au sein du NP : lorsque la forme s'analyse comme un déterminant ou un quantifieur qui gouverne une catégorie vide, la préposition est soit facultative, soit exclue (cfr. Jones (1993, pp. 68 et 208-209)).

- 14a  $[_{NP} \text{DET } [_{N'} \emptyset ]]$
- 14b  $[_{NP} \text{Q } [_{NP'} \emptyset ]]$

Lorsque en revanche la forme occupe la position de tête de la projection, la préposition est alors requise.

- 14c  $[_{NP} [_{N'} [ \text{N PRONOUN } ]]]$

Cette analyse présenterait donc l'avantage de fournir un cadre unifié des différents cas de figure rencontrés jusqu'ici, et permettrait en même temps d'écarter toute référence à des contraintes d'ordre sémantique : seul entrent en ligne de compte les contraintes structurales. En résumé, les indéfinis *kie*, *nesciune*, *tottu* en fonction d'objet doivent être précédés de la préposition *a* dans la mesure où ils occupent la position de tête du NP<sup>8</sup>. A contrario, si une forme telle que

7. Il convient de préciser que le sarde connaît un autre 'a', qui dérive du latin *aut* et qui introduit les interrogations de type connexionnel. Ce marqueur-là n'a aucun rapport avec celui dont il a été question jusqu'ici.

8. La même observation vaut pour les démonstratifs sus-mentionnés. Il convient d'insister sur le fait que dans le cadre de l'analyse proposée par Jones, des énoncés

*cale* ((le/a)quel(le)) ne requiert pas l'utilisation de la préposition devant l'objet, c'est précisément parce qu'elle occupe la position de déterminant au sein d'un NP dont le N'est nul. Dans l'hypothèse du DP, le complément de la tête D est un NP vide qui représente le domaine au sein duquel le référent doit être sélectionné :

15 [DP [D PRONOUN ] [NP Ø ]]<sup>9</sup>

Dans la mesure où l'interrogatif *cale* apparaît sans préposition dans les cas mêmes où le référent présente la propriété /humain/, il résulte que la raison d'être de ce pattern doit être recherchée ailleurs que dans les propriétés sémantiques du NP. Jones (1995, p. 72) conclut donc que « *the NP-internal conditions which determine the use of accusative a are structural and that semantic properties play a very marginal role.* »

L'analyse de Jones aborde bien d'autres aspects qui mériteraient d'être discutés d'une manière détaillée. Aussi le fondement de son hypothèse réside-t-il en ceci que la mise en évidence de contraintes syntaxiques – et plus particulièrement celles qui gouvernent la structure interne du NP en fonction d'objet – épuise l'explication du phénomène en question. On va voir cependant qu'il est possible de l'aborder dans une perspective qui d'un côté attribue aux propriétés sémantico-discursives un rôle fondamental, et qui de l'autre intègre le cas du sarde au sein du panorama plus général des langues romanes et non romanes.

## 1.2. Données du problème et description

Une question telle que celle de l'accusatif prépositionnel est indissociable de la question de la définitude et de son incidence sur les propriétés morpho-syntaxiques des phénomènes d'actance. Or, la notion même de définitude n'est pas fondamentalement de nature

tels que 14d et 14e ne diffèreraient que par la position qu'occupe le pronom : N en 14d et D en 14e :

14d. *No appo bidu a nesciune* (je n'ai vu personne (= 11b)).

14e. *Ceo no tt'appo fattu bider nudda* (moi je ne t'ai rien fait voir).

Or, on voit mal ce qui justifierait d'assigner à *nudda* (rien) le statut de déterminant en 14e, si ce n'est le postulat selon lequel la préposition *doit* être exclue dans les configurations telles que [DP [D PRONOUN ] [NP Ø ]]. A vrai dire, Jones (1995, p. 50) signale des constructions telles que 14f, qui appuieraient l'idée que des formes telles que *nudda* peuvent fonctionner comme déterminant » :

14f. *No appo vistu nudda dzente / frores* (je n'ai pas vu de gens / fleurs (= 33b) in Jones (1995)).

Cependant, les informateurs que nous avons consultés ont radicalement écarté ce genre d'énoncé.

9. Cf. Jones M. A. (1999a), « The pronoun ~ determiner debate : evidence from Sardinian and repercussions for french », in E. Treviso and J. Lema (eds.), *Semantic Issues in Romance Syntax*. John Benjamins, Amsterdam, pp. 121-140.



syntactique. De ce point de vue, une analyse qui attribue à l'article défini la capacité de conditionner à lui seul un phénomène tel que l'accusatif prépositionnel se condamne à n'en saisir qu'un aspect infime et à ignorer en même temps les corrélations qu'il entretient avec des phénomènes qui dans d'autres langues relèvent de la même problématique. Mais avant de nous arrêter sur ces corrélations, il n'est pas inutile de rappeler les contextes dans lesquels apparaît l'accusatif prépositionnel. Il est vrai que d'une manière prototypique, la préposition est requise devant l'objet direct lorsque celui-ci est représenté par des noms propres de personne ou par un de leurs substituts : les pronoms personnels.

16 *Custu mandzanu, appo acciappadu a Sandro*  
Ce matin, j'ai rencontré Sandro

17 *A isse, l'appo connottu cando fit pitzinnu*<sup>10</sup>  
Lui, je l'ai connu lorsqu'il était petit

Nous avons vu également que la préposition pouvait être omise lorsque l'entité en fonction d'objet était représentée par un syntagme nominal de la forme { art. déf. + substantif }, et ce en dépit du fait que le référent associé à ce dernier présente la propriété /humain/ :

18a *Custu mandzanu, appo acciappadu su frade de Lughia*  
Ce matin, j'ai rencontré le frère de Lucia

Les exemples 16 et 18a montrent par conséquent que la définitude n'impose pas à elle seule la présence vs. l'absence de la préposition devant l'objet. Le sarde semblerait donc illustrer la prédominance de ce que Bossong (1982, pp. 580-581) et (1991, pp. 159-161) désigne comme le domaine d'inhérence sur celui de la référence : les traits [ $\pm$  humain], [ $\pm$  animé], et [ $\pm$  discret] conditionneraient le marquage de

10. Il ne semble pas qu'il y ait dans la variété *logudorese* du sarde une alternance analogue à celle que connaîtrait le parler de Colonna (province de Rome), où d'après les données de Loporcaro (2001, pp. 460-461), l'objet serait marqué exclusivement en présence des pronoms de première et seconde personne (vs. la troisième) :

- i. *loro (č) anno vvisto a nnui / \* nui da rubbá le pere* (cf. (3b) in Loporcaro (2001))  
'loro (ci) hanno visto noi rubare le pere' (eux nous ont vu nous voler les poires)
- ii. *sɔ vvisto a vvui / \* vvui nɔ a kkwill atri*  
'ho visto voi, non quegli altri' (c'est vous que j'ai vu, pas ceux-là)
- iii. *sɔ vvisto essa / \* a essa ke vveneva da lla* (cf. (4b) in Loporcaro (2001))  
'ho visto lei che veniva di là' (je l'ai vue elle qui venait par là)
- iv. *semo ngondrato issu / \* a issu ko a sorella*  
'abbiamo incontrato lui con la sorella' (nous l'avons rencontré lui avec sa sœur)
- v. *sɔ vvisto loro / \* a lloro dɔpo mappato*  
'ho visto loro dopo mangiato' (je les ai vus eux après manger).

Des exemples tels que 17 montrent que ce type de répartition ne joue pas de rôle dans le marquage de l'objet en sarde.

l'objet d'une manière plus décisive que les traits [ $\pm$  défini] et [ $\pm$  référentiel]. En même temps, nous avons eu l'occasion d'indiquer que c'est le *mode* de construction de la référence qui était ici fondamental. D'un côté en effet, le nom propre de personne vise un objet sans la médiation du concept : il n'y a donc pas ici construction d'une classe d'objets, comme c'est le cas en revanche dans les expressions où l'article marque précisément l'identification et l'extraction d'un objet au sein de la classe<sup>11</sup>. En ce sens, le nom propre de personne peut être conçu comme un point ou, dans la terminologie de Brøndal, comme un pur *Relatum* (R)<sup>12</sup> :

Designatum

Référent



A contrario, dans le cas de l'expression *su frade de Lughia*, le référent est construit par la mise en relation d'une fonction avec un individu spécifique ; d'une manière plus précise, la propriété relationnelle / être frère de / est tout d'abord fragmentée en une collection d'objets dont on extrait un exemplaire. C'est en réalité par la mise en relation de cet exemplaire avec l'entité dénommée *Lughia* que le référent est identifié<sup>13</sup> ; on pourrait dire ici, en reprenant les termes

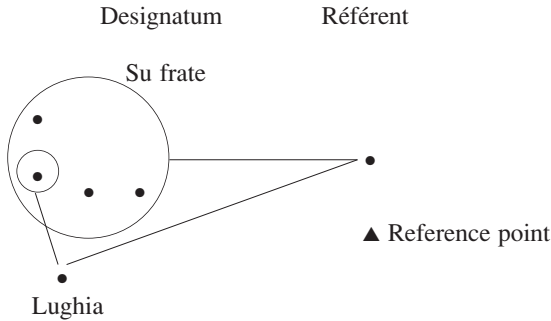
11. Cf. Coseriu E. (1962), « El plural en los nombres propios », in *Teoría del lenguaje y lingüística general. Cinco estudios*. Coll. Biblioteca Románica Hispánica. Editorial Gredos, Madrid. pp. 261-281 ; voir également Coseriu E. (1955-1956), « Determinación y Entorno. Dos problemas de una lingüística del hablar », in *Romanistisches Jahrbuch*, VII, pp. 29-54

12. Cf. Brøndal V. (1948), *Les parties du discours. Parties orationis. Etude sur les catégories linguistiques*. Einar Munksgaard, Copenhague ; voir également Brøndal V. (1950), *Théorie des prépositions. Introduction à une sémantique rationnelle*. Einar Munksgaard, Copenhague.

13. Discutant la différence entre les interrogations *Vous êtes le professeur ?* et *Vous êtes le professeur de mon fils ?*, Creissels (1979) observe justement : « (...) dans la première, l'emploi de l'article défini comporte un présupposé d'unicité : celui qui pose une telle question a à l'esprit un professeur bien précis ; une telle question peut être posée par exemple dans un groupe dont l'énonciateur sait qu'il comporte un professeur et un seul. On n'a absolument pas un tel présupposé par contre dans la deuxième interrogation, et la personne qui pose cette question n'a pas forcément à l'esprit, en la posant, un professeur précis parmi ceux qui enseignent à son fils ; une telle question peut par exemple être posée dans une réunion entre professeurs et parents d'élèves d'une classe de lycée, alors qu'il est clair pour l'énonciateur que plusieurs parmi les personnes présentes répondent à la dénomination professeur de mon fils, et bien qu'il ne vise pas l'un d'entre eux particulièrement ; (...) » (*Les constructions dites 'possessives'. Étude de linguistique générale et de typologie linguistique*. Thèse d'Etat, Paris IV. Tome I, Deuxième partie : La véritable nature des constructions dites 'possessives'. Ch. V, p. 187).

de Bally (1926) et (1933), que dans l'expression *Su frate de Lughia*, la propriété / être frère de / est localisé relativement à la 'sphère personnelle' d'une entité qui n'entretient qu'une relation indirecte avec un point de référence donné<sup>14</sup>.

18b



Or, cette extériorité du *reference point* est ici fondamentale et elle distingue d'une manière très nette cette expression de celle mentionnée plus haut (i.e. *Appo vistu a frade tuo* (10)). Dans le cas de *frade tou*, une entité est en réalité identifiée via une double *mention* : la *mention* de la propriété / être frère de / et la *mention* de la relation que cette dernière entretient avec le co-énonciateur. Dépourvu de l'article défini, le nom *frate* identifie en somme par sa seule mention une entité associée à l'une des instances du dialogue ; la fonction essentielle du 'possessif' est donc ici de spécifier si le référent doit être sélectionné dans la sphère de l'énonciateur ou dans celle du co-énonciateur. Or, en tant que terme primitif d'adresse, le nom de parenté présente un degré d'individuation qui le rapproche davantage du nom propre que du nom commun<sup>15</sup> ; associé à une expression déictique — le 'possessif' — dont le référent est lui-même fortement individué, on comprend qu'en fonction d'objet une forme telle que *frate tuo* déclenche l'utilisation de la préposition. Niculescu (1959) observe d'ailleurs à juste titre qu'en vertu de l'individualisation stricte dont ils sont le signe, « *les substantifs désignant les parents proches se comportent comme des noms propres* (frère, père, mère, sœur, épouse, etc.), *soit seuls, soit articulés* (la mère, le père), *soit accompagnés du pronom possessif* (mon frère, ma femme ; roum. frate-meu, nevastă-mea ; it. du Sud fratimo, patrètə). *Se référant à des personnes*

14. Cf. Bally C. (1933), « Les notions grammaticales d'absolu et de relatif », in *Journal de Psychologie Normale et Pathologique*, Vol. XXX. pp. 341-354.

15. Cf. Kørzen I. (1998), « On nominal determination – with special reference to Italian and comparisons with Danish », in *Copenhagen Studies in Language*, 21. Nominal Determination. pp. 67-132.

uniques, connues, ils réclament l'emploi de la préposition : (...). »<sup>16</sup>

De la même manière, on voit tout de suite ce qui distingue des expressions telles que *Chirac* et *su Presidente de sa Repubblica* dans les exemples suivants :

19a. *Sos giudices an condannadu (\* a) su presidente de sa Repubblica*

Les magistrats ont condamné le président de la République

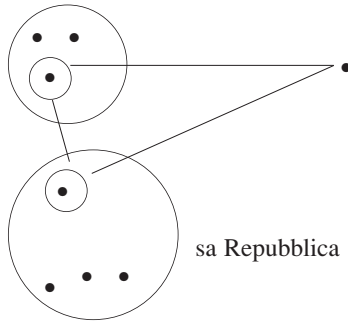
19b. *Sos giudices an condannadu a Chirac*

Les magistrats ont condamné Chirac

Si les deux expressions sont également définies, il n'en demeure pas moins que 1°) *su presidente* désigne une fonction, un « rôle », pour reprendre les termes de Fauconnier (1984)<sup>17</sup>; 2°) un président – et ceci est pour une part la conséquence de cela – peut « présider » autre chose qu'une république; 3°) le syntagme génitif *de sa Repubblica* restreint donc l'extension du concept /presidente/ mais d'une manière toute relative; 4) en fonction du temps et du lieu où je me trouve, le référent visé par cette expression peut en effet être soumis à une certaine variation. De ce point de vue, les expressions *su presidente de sa Repubblica* et *Chirac* ne sont absolument pas équivalentes.

19a'.

su presidente



19b'

Chirac



16. Cf. Niculescu A. (1959), « Sur l'objet direct prépositionnel dans les langues romanes », in *Recueil d'Etudes Romanes publié à l'occasion du IX Congrès International de Linguistique Romane à Lisbonne du 31 mars au 3 avril 1959*. Editions de l'Académie de la République Populaire de Roumanie, Bucarest, pp. 167-185.

17. Cf. Fauconnier G. (1984), op. cit. ; voir également Sakahara S. (1996), « Roles and Identificational Copular Sentences », in Fauconnier G. and Sweetser E.

Ce n'est pas dire évidemment que l'expression *Chirac* ne puisse pas, à son tour, donner lieu au même type de variations. Il est en effet parfaitement possible de dire par exemple *Le Chirac d'aujourd'hui a plus d'assurance que le Chirac de 1981*. Dans ce cas cependant, l'expression *Chirac* n'est pas prise comme désignation d'un pur objet ou *Relatum* (R), mais comme un support de propriétés distinctives (Rd). Or, c'est sur ce différentiel qualitatif que se fonde ici la prédication, celle-ci consistant à pointer les phases successives ou les instances d'un même individu. Ceci explique que dans un énoncé tel que 19c, la préposition *a* soit en sarde tout au plus facultative alors qu'elle est en principe obligatoire devant les noms propres de personnes :

19c. *No appo connottu (a) su Chirac de sos annos 60*  
je n'ai pas connu le Chirac des années 60

Comme l'observe Collinson (1937, p. 39), si l'on décrit Bruxelles comme 'un Paris miniature', « *Paris has here become a class-name or at least a type-name (...), whereas if we say 'the Paris of the Second Empire' we are merely comparing and contrasting different phases of an identical individual subject. As soon as we regard a word as meaning what is characterized by a certain structure of qualities or relations, it ceases to be an individual name.* »

On comprend ainsi pourquoi la préposition peut être exclue devant l'objet, même lorsqu'il est représenté par un nom propre ; si l'on pense au cas d'un objet identifié par l'intermédiaire de son auteur, le référent est saisi d'une manière indirecte à travers une entité qui entretient avec lui une relation de type métonymique (cf. ex. 8a). De ce point de vue, une expression telle que 20a peut ou non entraîner l'utilisation de la préposition selon que la forme *Ludwig* désigne un individu (humain) ou le film du même nom<sup>18</sup> :

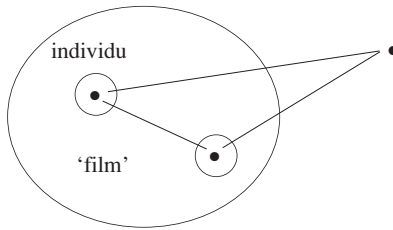
20a *S'attera die, appo bidu Ø / a Ludwig*  
L'autre jour, j'ai vu Ludwig

(eds.), *Spaces, Worlds, and Grammar*. The University of Chicago Press, Chicago & London, pp. 262-289.

18. Dans leur étude consacrée au marquage de l'objet en maltais, Borg & Mifsud (2002, pp. 35-36) observent également : « (...) in a context where a personal proper name is virtually emptied of its referring function and reduced merely to a linguistic object, it can occur without an object marker. Thus, if I am counting the number of people called 'John' I have been meeting, I might very well say :

(11) *Rajt Ġanni ieħor illum*  
saw-1SG John another today  
'I saw another John today' "

20b



Dans la mesure où la désignation *Ludwig* désigne non pas un individu humain susceptible de contrôle sur un processus ou un événement mais l'œuvre de Visconti, il est assez naturel que la préposition n'apparaisse pas devant le nom propre.

La pluralisation renvoie elle aussi à une fragmentation qui abaisse le degré de définitude ; comme l'observe Cooreman (1994), '*plurals contain some element of indefiniteness in them in the sense that an expression like the men can be interpreted as 'all elements which can be characterized by the feature man-ness'*' (p. 52)<sup>19</sup>. Il n'est donc pas étonnant que la préposition soit dans ce cas exclue en sarde, comme l'illustrent les exemples suivants :

21a *Appo invitadu sos Melas a sa domo de mare*  
J'ai invité les Melas à la maison qu'on a à la mer

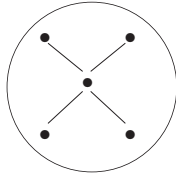
21b *Appo invitadu sos bighinos a sa domo de mare*  
J'ai invité les voisins à la maison qu'on a à la mer

L'exemple 21a est particulièrement intéressant puisque l'objet direct y est représenté par un nom de famille – Melas – pluralisé : on a par conséquent ici ce que Kuryłowicz (1970) désigne comme un pluriel 'elliptique' – i.e. une *collection* d'individus regroupés autour d'un membre privilégié dans une relation d'identification, de contiguïté et de co-présence – et non un individu unique<sup>20</sup> :

19. Cf. Cooreman A. (1994), « A Functional Typology of Antipassives », in Fox B. and Hopper P. J. (eds.), *Voice : Form and Function*. Coll. Typological Studies in Language, Vol. 27. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam / Philadelphia, pp. 49-88.

20. Cf. Kuryłowicz J. (1970), « Linguistics of To-day », in *Esquisses Linguistiques II*. Coll. Internationale Bibliothek für Allgemeine Linguistik. Band 37. Wilhelm Fink Verlag, München. §13.3. pp. 9-29 ; voir également Kuryłowicz J. (1956), « La position linguistique du nom propre », in *Esquisses Linguistiques I*. Coll. Internationale Bibliothek für Allgemeine Linguistik. Band 16, I. Wilhelm Fink Verlag, München. pp. 182-192. La différence essentielle entre d'un côté une réalité représentée comme un point et de l'autre une réalité appréhendée comme un *agrégat* de points

21a'  
Sos Melas



Ce qu'il est important de souligner ici, c'est que l'article défini n'est que *l'instrument* des opérations qu'il signale : il n'en n'est pas la cause. Dans le cas de l'expression *sos Melas*, la fragmentation en entités discrètes est marquée par l'article défini pluriel *sos*. Il est cependant toute une série de contextes où la fragmentation est signalée au contraire par l'absence de déterminant : il s'agit du partitif. Lorsque en effet l'objet direct est représenté par une substance continue et homogène dont on prélève une partie ou par une sous-classe d'entités discrètes appartenant à une collection d'individus, le nom apparaît sans déterminant et la préposition est totalement exclue :

formant une collection explique que la préposition soit absente en 22a alors qu'elle est requise en 22b :

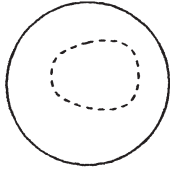
- 22a *Annu passadu, appo visitadu sas Balearese*  
L'an passé, j'ai visité les Baléares
- 22b *Annu passadu, appo visitadu a Los Angeles*  
L'an passé, j'ai visité Los Angeles

Il est intéressant à cet égard de signaler que selon Coseriu (1962), « (...) *los* (i.e. nombres propios) *llamados 'colectivos' son singulares : como el mismo Gardiner dice, 'designan una pluralidad pensada como unidad. (...) Aqui* (i.e. dans le cas d'expressions telles que Andes, Pirineos, Azores, Baleares...) *no se trata realmente de multiplicidad sino, mas bien, de totalidad, y la totalidad (Allheit), como decía Kant, 'no es otra cosa que la pluralidad (Vielheit) considerada como unidad'. Las islas de un archipiélago pueden ser muchas, pero el nombre plural no designa esa y esa y aquella isla como individuos, sino a todo el archipiélago en conjunto.* » (pp. 273-274). On pourrait remarquer cependant que si une expression telle que *Les Baléares* désignait une totalité considérée comme unité sans égard à son mode de constitution, on ne comprendrait pas l'incompatibilité de cette expression avec des morphèmes qui précisément ne sont autorisés que lorsqu'une entité est appréhendée comme un *in-dividu*. Il est vrai que des formes telles que *Les Baléares* ou *Les Pyrénées* désignent un ensemble *un* ; pour autant, les éléments (points ou étendue) constitutifs de ce dernier ne se dissolvent pas dans le tout qui les englobe. « *Cette unité de l'idée des agrégés est très véritable – écrit Leibniz – mais dans le fond il faut avouer que cette unité de collections n'est qu'un rapport ou une relation dont le fondement est dans ce qui se trouve en chacune des substances singulières à part. Ainsi ces êtres par agrégations n'ont point d'autre unité achevée que la mentale ; (...)* » (Leibniz G. W. (1705), *Nouveaux Essais sur l'Entendement Humain*. Flammarion, Paris, 1990, p. 115.

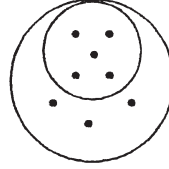
- 23a *A su congressu, amus buffadu isciampagne*  
 Au congrès, on a bu du Champagne
- 23b *Pro dominiga, appo comporadu origlietta*  
 Pour dimanche, j'ai acheté des origliette

Le partitif relève donc en partie de la même problématique que la pluralité : concevoir un / des fragment(s) d'une réalité, c'est le(s) considérer comme étant non-isomorphe(s) au tout dont il(s) est / sont prélevé(s) ou extrait(s) et c'est rompre l'uni(ci)té inhérente à ce tout. Il est intéressant de remarquer à cet égard que bien qu'étant à l'origine un nom propre, l'expression *Isciampagne* en 23a exclut la préposition *a*. Comme l'illustre le premier des deux schémas suivants, elle désigne une substance « massive » dont seule une portion est prélevée ; en ce sens, le 'champagne' bu n'est pas présenté comme ayant épuisé tout le champagne à boire, et il n'est pas présenté non plus comme ayant épuisé tout ce qui appartient à la catégorie du 'buvable'.

23a'



23b'



La problématique de l'un et de la totalité, de l'indivision et de la fragmentation est donc ici de première importance, et elle éclaire également le comportement des indéfinis en fonction d'objet direct. Il convient tout d'abord de distinguer les cas où l'indéfini assume la valeur de déterminant des cas où il occupe à lui seul une fonction syntaxiquement assimilable à celle d'un nom propre de personne <sup>21</sup>. Dans le premier cas, les expressions du type *unu X* occupe une place particulière, puisque on observe ici une certaine variation (v. également Meier (1948, pp. 150-151)) :

- 24 *So kilkende (a) unu professore (ki appo acciappadu custu mandzanu)*

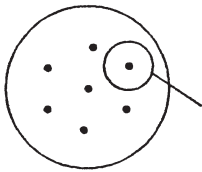
Je cherche un professeur (que j'ai rencontré ce matin)

Or, dans un exemple tel que 24, la présence vs. absence de la préposition devant l'objet ne semble pas dépendre, comme en espagnol ou en maltais, du caractère plus ou moins spécifique du référent de

21. Cf. Creissels D. (1995), *Éléments de Syntaxe Générale*. Coll. Linguistique Nouvelle. Presses Universitaires de France, Paris.



l'expression *unu professore* : qu'il s'agisse d'un individu sélectionné en vertu des propriétés qui le différencie des autres éléments de la classe — ce que marque ici l'utilisation de la relative — ou qu'il s'agisse d'un individu extrait d'une manière aléatoire au sein de la classe, il ne semble pas que l'apparition de la préposition soit *nécessairement* corrélée au caractère plus ou moins spécifique du référent (cf. Bossong (1982 : 581-582)). Ce que l'on peut dire, c'est que spécifique ou non, la construction du référent auquel renvoie une expression telle que *unu X* implique en tous les cas 1) la construction de la *classe* d'objets à laquelle renvoie le N ; 2) l'extraction aléatoire ou au contraire discriminante d'un individu au sein de cette dernière :

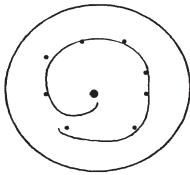


Aussi le problème le plus épineux réside-t-il sans doute dans le comportement des indéfinis 'purs' en fonction d'objet. Nous avons signalé plus haut que des formes telles que *kie* (qui), *nesciune* (personne) ou *tottu kantos* (tous / tout le monde) étaient en effet obligatoirement précédées de la préposition en fonction d'objet, alors que *cale* ((le/a)quel(le)) et *ondzi* (chaque) par exemple la récusaient :

- 25a *A kie kilkas ?* (= 11a)  
Qui cherches-tu ?
- 25b *No appo bidu a nesciune* (= 11b)  
Je n'ai vu personne
- 25c *(\* a) Cale makkina keres comporare ?*  
Quelle voiture veux-tu acheter ?
- 25d *(\* a) Cale keres comporare ?*  
Laquelle veux-tu acheter ?
- 25e *(\* a) Cale pitzinnu as cumbidadu ?*  
Quel enfant as-tu invité ?
- 25f *(\* a) Cale as cumbidadu ?*  
Lequel as-tu invité ?
- 25g *Su presidente de s'Universidade at faeddadu (\* a) ondzi professore*  
Le président de l'Université a appelé chaque professeur.

Le phénomène est ici aussi délicat à cerner, mais il est possible de montrer qu'il relève des mêmes principes et des mêmes contraintes. Jones (1999) observe d'ailleurs avec raison que « *when cale is used on its own, it invites the addressee to respond by picking out an*

*appropriate entity from a contextually restricted range (e.g. a specific set of apples or doctors in (19) – i.e. Cale as mandicatu ? / Cale as salutatu — ) whereas with itte and kie the range from which the addressee selects is open-ended (encompassing the entire class of things or people).* » On ne peut être que d'accord avec cette analyse. En effet, les marqueurs *itte*, *ondzi* et *cale* présentent un degré élevé d'indéfinitude qui résulte notamment de ce que 1) en eux-mêmes ils ne fixent aucun objet dans une série donnée ; 2) ils invitent à chercher dans la notion qu'ils déterminent le domaine au sein duquel le référent doit être appréhendé ; 3) seul cette notion est susceptible d'introduire une classe d'individus de la propriété / humain / : en eux-mêmes, *itte*, *ondzi* et *cale* n'impliquent en somme aucune référence à cette propriété ; 4) en particulier, l'indéfini *ondzi* marque qu'au sein d'une classe d'objets, la propriété prédiquée par le verbe vaut pour la totalité de ses membres pris successivement un à un dans ce qu'ils ont de spécifique et d'irréductible : on retrouve donc ici la problématique de la fragmentation et de la pluralité. En revanche, les indéfinis *kie* et *nesciune* renvoient *exclusivement* à une classe d'individus de la propriété / humain / ; d'autre part, s'ils ne fixent également aucun objet en particulier au sein de la classe dont ils marquent le parcours ou le 'scanning', ils impliquent cependant la construction d'un point de concentration ou point de fuite où converge chacun des membres de la classe<sup>22</sup>. De ce point de vue, les morphèmes *ki-* et *-unu* peuvent être analysés comme les *représentants* de la classe d'individus / humain /. Aussi, la différence essentielle entre *kie* et *nesciune* réside-t-elle en ceci que 1) par l'interrogatif *kie*, l'énonciateur convoque le co-énonciateur afin d'identifier un objet / individu au sein d'une classe d'individus susceptibles d'instancier la place d'argument de la relation prédicative ; 2) les membres de la classe d'objets sont, dans le cas de *nesciune*, exclus tour à tour du domaine de référence. Le 'un' de *nesciune* est bien en ce sens l'hypostase de chacune des entités dont on marque l'exclusion du champ de conscience.



22. Comme l'observe Niculescu (op. cit.), « la réduction à l'unité est la première phase du processus de détermination et d'individualisation ». (p. 178)

Mais fondamentalement, aussi bien *kie* que *nesciune* recouvrent un domaine qu'ils embrassent d'une manière *unitaire* dans son *intégralité*. Or, cette *unité* dans la *totalité* et la référence à l'humain donnent semble-t-il la clef de l'utilisation de la préposition dans ce type de contextes. A contrario, on comprendra pourquoi l'objet direct apparaît sans préposition dans un exemple tel que 26 :

26 *Berlusconi at ingannadu (\* a) tottu sos elettores*

Berlusconi a trompé tous les électeurs

L'expression *Tottu sos elettores* marque en effet qu'au sein des *x* susceptibles d'instancier la place d'argument dans le schème *Berlusconi at ingannadu x*, une première *partition* est effectuée qui circonscrit une sous-classe d'entités : il n'est pas question ici de la totalité des individus qui présentent la propriété / humain / mais d'une fraction d'entre eux. D'autre part, étant donné une classe d'individus qu'on peut reconnaître comme étant des 'électeurs', *tottu* signale que la propriété prédiquée vaut pour l'ensemble des membres de cette classe : l'opération de totalisation est en ce sens *postérieure* à la construction de la classe. C'est cette délimitation / restriction qui sans doute est ici responsable du comportement particulier de la séquence *Tottu + SN*. En revanche, *tottu kantos* et son corollaire négatif *nesciune* offrent la caractéristique de présenter un domaine d'une manière intégrale – c'est-à-dire avec une extension maximale – et homogène – c'est-à-dire en neutralisant les variations qualitatives des éléments qui constituent le tout<sup>23</sup>. On comprend donc qu'ils soient précédés de la préposition au même titre que les noms propres de personne dont ils constituent la projection 'maximale' et totale – comme le souligne Brøndal (1937), le prototype de l'être et de l'un pour l'homme, c'est l'homme même (cf. aussi Kuryłowicz (1972, p. 123)).

Nous avons vu qu'il existait en sarde une corrélation entre le degré d'individuation de l'entité en fonction d'objet et la présence vs. absence de la préposition *a*. Nous avons vu en effet que la définitude jouait ici un rôle central, mais qu'en elle-même une expression 'définie' (i.e. une expression dont la tête est déterminée par un 'article

23. « Tötus, – observe Brøndal – terme intégral, corrélatif de ünus et – secondairement – de sölus (...) exprime une totalité comme négation de l'unité indépendante. Il souligne l'absorption des individus isolés dans une masse indivisible. Un tout dans ce sens est conçu comme un bloc entier où les parties sont indiscernables ou dominées. » (Brøndal V. (1937), « Omnis et Totus : analyse et étymologie. », in *Mélanges linguistiques offerts à Holger Pedersen à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire*. Acta Jutlandica Aarsskrift for Aarhus Universitet, IX. Levin & Munksgaard, København. pp. 260-268. (Voir également Richter E. (1909), « Omnis – Totus », in *Zeitschrift für Romanische Philologie*, Vol. 33, pp. 143-147).

défini’) ne déclenchait pas automatiquement l’utilisation de la préposition ; a contrario, une expression ‘indéfinie’ peut parfaitement requérir l’utilisation de la préposition pour peu qu’elle représente un être (ou un ensemble d’êtres) conçu d’une manière unitaire. En réalité, une notion telle que la notion (sémantique) de définitude est à maints égards une notion scalaire et non uniforme. Il est possible à ce titre de mettre en évidence des *degrés* de définitude qui dépendent notamment du mode de construction de la référence et du potentiel d’activité attaché à certaines entités. Comme nous avons eu l’occasion de l’indiquer, il est évident que les noms propres de personne occupent une place particulière puisque désignant des entités (singulières) prototypiquement dotées de volonté et de contrôle sur les événements dans lesquels elles sont impliquées. Aussi, nous allons voir que le cas du sarde n’est en rien exceptionnel et qu’il s’inscrit dans le cadre plus général des langues qui connaissent ce que l’on désigne comme ‘marquage différentiel de l’objet’.

## 2. ‘Marquage différentiel’ de l’objet et observations typologiques

Nous avons vu en effet que le sarde imposait le marquage de l’objet dans un certain nombre de contextes qui mettent en jeu la problématique de l’individuation. Or, cette problématique intervient dans le marquage de l’objet à des degrés divers dans bien d’autres langues. La question des conditionnements qui dans chaque langue interagissent de façon à déclencher une stratégie de marquage différentiel se pose donc en même temps que celle de la forme même que prend ce marquage en sarde. Concernant cette dernière question, nous nous limiterons ici à présenter un certain nombre d’hypothèses susceptibles d’éclairer la nature de l’accusatif prépositionnel tel qu’il se manifeste en sarde.

### 2.1. *Formes et conditionnements du ‘marquage différentiel’*

La question des principes qui sous-tendent un phénomène tel que l’accusatif prépositionnel a depuis longtemps éveillé la curiosité des linguistes et donné lieu à des hypothèses variées<sup>24</sup>. L’une des hypothèses les plus anciennes attribue à la confusion possible entre le sujet et l’objet lorsqu’ils sont représentés par des individus humains un rôle de première importance. C’est la possibilité de cette confusion que Diez, Meyer-Lübke ou encore Puşcariu signalaient comme étant

24. Cf. Niculescu A. (1959), op. cit.

à l'origine de l'accusatif prépositionnel dans certaines langues romanes, et c'est cette même confusion que Meillet (1897) pose comme étant à l'origine du génitif-accusatif en Vieux-Slave. Rappelons que l'emploi du génitif en fonction d'accusatif est régulier en Vieux-Slave avec a) les pronoms personnels accentués singuliers ; b) les pronoms démonstratifs et interrogatifs accentués dont le référent est humain et masculin singulier ; c) les adjectifs et participes déterminés employés substantivement quand leur référent est humain et masculin ; d) les noms propres d'hommes faisant partie des thèmes en *-o-* ; e) les noms communs appartenant aux thèmes en *-o-* qui désignent des personnes<sup>25</sup>. Or, c'est à la perte de la distinction (formelle) entre nominatif et accusatif que Meillet attribue le développement du génitif-accusatif avec les noms de personnes. Il observe en effet : « *La confusion accidentelle des formes du nominatif et de l'accusatif dans les thèmes masculins en -o- du slave était donc une anomalie au point de vue morphologique et syntaxique, et une anomalie particulièrement sensible quand il s'agissait de personnes ou, plus généralement, d'êtres animés. Elle était de plus une gêne dans une langue où l'ordre des mots n'était pas fixe et où les rapports des diverses parties de la phrase étaient marquées essentiellement par la flexion. Les langues qui éliminent la déclinaison tendent à la remplacer par un ordre fixe et grammatical des mots ; mais la flexion est assez vivante en slave pour que l'ordre des mots soit demeuré libre. Et Meillet de préciser : « Dans une phrase du type Petrus Paulum amat l'identification des formes du nominatif et de l'accusatif cause une ambiguïté, qui est insupportable dans le cas des noms de personnes parce qu'ici le sens ne permet en aucune manière de décider lequel des deux mots est le sujet ; (...). »*<sup>26</sup> En somme, les syncrétismes phonétiques et la flexibilité de l'ordre des mots ne permettaient plus d'après Meillet de

25. Cf. Meillet A. (1897), *Du genre animé en Vieux-Slave et de ses origines indo-européennes*. Thèse de Paris. Ch. I. Du génitif-accusatif.

26. Cf. Meillet A. (1897), op. cit., p. 128. Voir également Meyer-Lübke W. (1900), *Grammaire des langues romanes. Tome III : Syntaxe*. (trad. Doutrepoint A. et G.). H. Welter, Paris. §350, p. 385 et suiv. ; Meillet A. (1921a), « Le genre grammatical et l'élimination de la flexion », in *Linguistique historique et linguistique générale*. Collection Linguistique publiée par la SLP, VIII. Honoré Champion, Paris. pp. 199-210 ; Meillet A. (1921b), « La catégorie du genre et les conceptions indo-européennes », in *Linguistique historique et linguistique générale*. Collection Linguistique publiée par la SLP, VIII. Honoré Champion, Paris. pp. 211-229 ; Meillet A. (1922), « Du nominatif et de l'accusatif », in *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Tome 22. pp. 49-55 ; Kuryłowicz J. (1962b), « Personal and animate genders in slavic », in *Esquisses Linguistiques II*. Coll. Internationale Bibliothek für Allgemeine Linguistik. Band 37. Wilhelm Fink Verlag, München. pp. 458-464 ; Vaillant A. (1977), *Grammaire Comparée des Langues Slaves. Tome V. La syntaxe*. Klincksieck, Paris. §1258, pp. 37-38.

distinguer l'agent et le patient dans les phrases actives, d'où la mise en œuvre d'une stratégie de différenciation de l'objet lorsqu'il était représenté par des animés humains (v. aussi Velten (1932, p. 257-258), Onu (1959, p. 200 et suiv.))<sup>27</sup>. Or, dans son ouvrage sur le slave commun, Meillet signale le cas de l'objet en espagnol comme relevant précisément de la même problématique : « *La confusion accidentelle du nominatif et de l'accusatif créait un besoin de distinguer ces deux cas dans les noms d'êtres animés. Un besoin analogue a abouti dans plusieurs langues d'origine indo-européenne, notamment en espagnol et en arménien moderne, à une distinction de la forme exprimant le complément direct des êtres animés et des êtres inanimés.* »<sup>28</sup> En somme, l'accusatif prépositionnel de langues telles que l'espagnol, le sarde ou le roumain serait l'expression de la répartition entre genre animé et genre inanimé. Des travaux tels que ceux de Hjelmlev (1956)<sup>29</sup>, Niculescu (1959), Pottier (1960, pp. 367-368) et (1962, p. 296 note 568)<sup>30</sup> ou Roegiest (1979, p. 44) ont toutefois critiqué l'idée selon laquelle des langues telles que l'espagnol illustreraient la distinction entre genre animé et genre inanimé (ou personnel vs. non-personnel)<sup>31</sup>. A cet égard, nous avons vu plus haut que le

27. Dans la genèse du génitif accusatif, il conviendrait d'après Kuryłowicz (1962b, p. 459 et suiv.) de prendre en considération – outre les phénomènes de coalescence phonétique – l'existence d'un génitif partitif et d'un génitif de négation et son extension aux phrases affirmatives : « *the motive of the renewal of the old acc. sing. of masc. personal (animate) nouns was the phonetic coalescence of I.E. -os and -om creating a need of differentiation between the nom. and the acc. of such nouns. The factors which rendered such a renewal possible were the gen. replacing the acc. after a negative verb, on the one hand, the existence of a partitive gen., on the other.* » (v. aussi Kuryłowicz (1964a, p. 222)).

28. Cf. Meillet A. (1965), *Le slave commun*. (seconde édition revue et augmentée avec le concours de A. Vaillant) Honoré Champion, Paris. §470, p. 406 ; voir également Meyer-Lübke (1890, §350, t. III) ; Bourciez E. (1967 : 254 et 458) ; Meillet A. (1995), « Pour un manuel de linguistique générale. Edizione di manoscritti inediti conservati al Collège de France raccolti e pubblicati a cura di Fiorenza Granucci », in *Atti della Accademia Nazionale dei Lincei*. Anno CCCXCII. Memorie. Serie IX, Vol. VI, fasc. 1, Roma. §288, pp. 110-111.

29. Cf. Hjelmlev L. (1956), « Animé et inanimé, personnel et non-personnel », in *Essais Linguistiques*. Travaux du Cercle Linguistique de Copenhague, Vol. XII. Nordisk Sprog- og Kulturforlag, 1970, pp. 211-249.

30. Cf. Pottier B. (1960), « L'objet direct prépositionnel : faits et théories », in *Studii și Cercetari Linguistice*, n° 3, anul XI, pp. 367-370 ; Pottier B. (1962), *Systématique des éléments de relation. Etude de morphosyntaxe structurale romane*. Coll. Bibliothèque française et romane, Klincksieck, Paris.

31. « *Il n'existe pas – observe Niculescu – dans les langues romanes une différenciation catégoriale entre 'animé' et 'inanimé', 'personnel' et 'impersonnel' de même nature que la distinction slave, qui représente un développement de la tendance primitive indo-européenne.* » (p. 184) Pour un constat analogue, voir Brøndal V. (1950), op. cit., pp. 89-90.

sarde imposait notamment la préposition *a* lorsque l'objet était représenté par un nom de ville :

27 *Appo bidu a Napoli*  
J'ai vu Naples

Il est toujours possible, en face de ce type d'exemples, de considérer qu'ils manifestent une tendance à 'humaniser' le non humain ou à 'animer' l'inanimé<sup>32</sup>. Il est possible également d'avancer, à l'instar de Schmidely (1986), que les noms propres de localités « (...) *s'appiquent à des lieux qui d'abord renferment une collectivité d'humains* »<sup>33</sup> (p. 118), d'où l'utilisation de la préposition. Si toutefois il en était ainsi, la préposition devrait aussi être requise dans des exemples tels que 36 où elle est pourtant exclue :

28 *Amus bendidu (\* a) sa domo / (\* a) s'appaltamentu*  
On a vendu la maison / l'appartement

En effet, les formes qui désignent des lieux ou des domaines qui d'une manière typique abritent en leur sein des individus humains sont innombrables et généralement incompatibles avec le marquage de l'objet. De ce point de vue, rien n'autorise à postuler de telles généralisations. En réalité, le marquage de l'objet dans le cas des noms de ville ne semble pas devoir être imputé à la catégorie de l'animéité, mais plus largement à celle de la définitude au sens large et de l'individuation<sup>34</sup> / indivision : comme nous le disions plus haut, une ville peut être conçue comme un objet ou un point, c'est-à-dire

32. Cf. Molho M. (1958), « La question de l'objet en espagnol », in *Vox Romanica*, Vol.17, pp. 209-219. Cfr. également Bossong (1982, p. 585) : « *Die positive markierung besteht auch bei Anthropomorphisierung einer NP [- anim], so etwa in dem folgendem Beleg, wo der Dichter einein Nuraghe anspricht :*

(21) *In s'umbra de custu cheru antigu /.../ istraccu, in sa friscura / mi setzo a riposare, / nuraghe antigu e miro a tie. (Deledda 36). (...) »*

Remarquons que dans cet exemple, l'utilisation de la préposition devant l'objet résulte essentiellement de ce qu'il est représenté par un *substantif personnel* (cf. Tesnière (1988, pp. 115 et suiv.)), qui plus est allocutif. Or, les substantifs personnels – tout particulièrement ceux qui forment le contraste fondamental de la catégorie – présentent au plus haut degré les propriétés de ce qui est *indivis*.

33. Cf. Schmidely J. (1986), « A devant l'objet 'direct' en corse et en espagnol », in *Morphosyntaxe des langues romanes. Actes du XVIIe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes (Aix-en-Provence, 29 août – 3 septembre 1983). Vol. 4. Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, pp. 115-125.*

34. Rappelons que Timberlake (1975, p. 124) définit l'individuation d'une entité comme « *the degree to which the participant is characterized as a distinct entity or individual in the narrated event* ». Or, le degré d'individuation se fonde sur un ensemble de propriétés telles que singulier / pluriel, défini / indéfini, comptable / massif, concret / abstrait ou encore animé / inanimé.

comme une ‘monade’ ou un pur *Relatum*<sup>35</sup>. Des exemples tels que 29 montrent d’ailleurs que la préposition est exclue dans les cas mêmes où l’objet est représenté par un être animé.

29 *Appo tentu (\* a) su cane / (\* a) s’attu*  
J’ai attrapé le chien / le chat

En ce sens, il ne semble pas que l’accusatif prépositionnel du sarde ressortisse exactement de la même problématique que celle du russe contemporain, où les noms masculins singuliers des déclinaisons 2 et 5 ont en fonction d’objet la forme du génitif lorsque le référent est animé, alors qu’ils ont la forme du nominatif lorsque le référent est inanimé (cfr. Tesnière (1934, pp. 36 et 119)) :

30 *Ja videl mal’čik-a / begemot-a / dub / stol*  
J’ai vu le garçon / l’hypopotame / le chêne / la table<sup>36</sup>

Il est en revanche deux aspects qui nous semblent fondamentaux dans les hypothèses de Meillet et dans l’exemple du vieux-russe qu’il discute : d’un côté la nécessité d’un différentiel manifesté dans la forme même, et de l’autre le rôle de l’ordre des mots.

La nécessité de marquer le contraste entre l’agent et le patient au sein d’une prédication est en effet au cœur de la question de l’accusatif prépositionnel. D’une manière plus générale, c’est la question de l’actance qui est ici en jeu à travers la manière dont les entités sont appréhendées au sein d’un procès en fonction de leur rôle et de leur constitution interne. Pottier (1992) observe à cet égard que dans un évènement mettant en scène deux entités, il existe une asymétrie entre le point d’origine de la relation et son point d’aboutissement, cette asymétrie reposant sur le contraste entre une entité dotée de puissance et une entité non dotée de puissance. C’est ce qu’illustre par exemple

35. On peut signaler à cet égard l’analyse de Madvig rapportée par Jensen (1981) concernant l’utilisation vs. l’omission de la préposition dans des expressions telles que *venire Melitam / habitare Melita* vs. *venire in Siciliam / habitare in Sicilia* :

« La règle veut qu’on omette la préposition devant le nom de villes et de petites îles et qu’on la mette dans les autres cas, donc aussi devant les noms de grandes îles. C’est là l’inférence d’une détermination de quantité géographique dans une règle grammaticale, qui peut s’expliquer par le fait que les petites îles sont souvent identifiées avec la ville qui porte le nom de l’île ; Samos, par exemple, est à la fois la ville et l’île. Les petites îles sont considérées comme quelque chose de ponctuel, ‘un seul lieu indivis’, comme dit Madvig. Et pour expliquer ce phénomène, Madvig compare avec le danois, où on trouve la même distinction entre une conception ponctuelle et une conception générale. Les danois disent *paa (à) Anholt (petite île)*, mais *i (en) Jylland (la presque île de Jutland)*. » (p. 120)

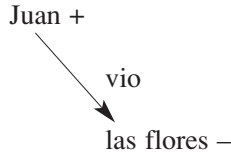
(Jensen P. J. (1981), *J. N. Madvig. Avec une esquisse de l’histoire de la philologie classique au Danemark* (trad. par André Nicolet). Odense University Press, Odense ; voir également à ce sujet Hjelmlev (1928, p. 265) ; Brøndal (1950, p. 83)).

36. Cf. Comrie B. (1987), *Language Universals and Linguistic Typology. Syntax and Morphology*. (second edition). Blackwell, Oxford / London. Ch. 6, §6.2.2., p. 132.



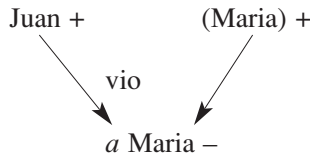
un énoncé tel que *Juan vio las flores* en espagnol, où les entités *Juan* et *las flores* assument respectivement le rôle d'agent et de patient au sein de la prédication<sup>37</sup> :

31a



Lorsqu'en revanche le point d'aboutissement est représenté par un participant lui aussi doté de puissance, le contraste entre les deux entités n'est plus assuré naturellement : l'élément en fonction d'objet présente alors toutes les caractéristiques des entités qui prototypiquement assumerait le rôle d'agent (cf. Bossong (1991, pp. 158 et 162), Herslund (1999, pp. 45-46)). Dans ce contexte, la fonction de la préposition *a* est précisément de faire apparaître l'objet comme « dépuissancialisé » : on peut ainsi interpréter ce mécanisme comme relevant d'une stratégie de rétrocession du rôle qu'assume le nom en fonction d'objet.

31b



Ce 'différentiel' évoque d'ailleurs celui de la dissimilation en phonologie : étant donné un domaine qui correspond au pied ou au mot phonologique, l'identité de deux segments dans une même position (i.e. l'attaque ou le noyau) au sein de syllabes adjacentes ou quasi adjacentes déclenche la mise en œuvre d'une stratégie de différenciation. De ce point de vue, le marquage différentiel de l'objet relèverait d'une contrainte telle que l'*Obligatory Contour Principle*, qui interdit l'adjacence d'éléments identiques au sein d'un même domaine : il n'est donc pas absurde de considérer qu'une certaine forme d'« Identity Avoidance » si débattue parmi les phonologues soit d'une certaine manière au cœur du marquage différentiel de l'objet.

Ce qui est fondamental, c'est que le marquage de l'objet est généralement requis lorsqu'il est représenté par des expressions référentiellement définies ou des entités fortement individuées. En somme, plus le degré de définitude ou d'humanité de l'objet est élevé, plus le marquage s'impose. Cette corrélation entre marquage de l'objet et

37. Cf. Pottier (1992), *Sémantique Générale*. Coll. Linguistique nouvelle, Presses Universitaires de France, Paris, pp. 174-175

définitude / humanitude peut-être observée dans des langues typologiquement variées. En hébreu, le morphème *et* est utilisé lorsque l'objet est défini :

- 32a *zarakti et ha-kadur*  
j'ai lancé le ballon  
32b *zarakti kadur*  
j'ai lancé un ballon

Il apparaît également lorsque l'objet est représenté par un indéfini 'intégral', que celui-ci ait d'ailleurs pour référent un ensemble d'individus humains ou non humains :

- 33a *et mi ra ?ita*  
qui as-tu vu ?  
33b *kax et kulam !*  
prends-les tous !

Or, la distinction entre 'intégral' et 'distributif' est ici fondamentale ; dans la mesure où l' 'intégral' présente un tout d'une manière unitaire, uniforme et homogène, on comprend que le marqueur *et* soit requis en 34b et non en 34a<sup>38</sup> :

- 34a *ri ?ayanti (\* et) kol mu ?amad (\* ha-)recini*  
(= Danon (5a))  
interviewé.1SG (\* et) chaque candidat (\*le-)sérieux  
'J'ai interviewé chacun des candidats sérieux'  
34b *ri ?ayanti \* (et) kol ha-mu ?amadim \* (ha-)reciniyim*  
(= Danon (5b))  
interviewé.1SG \* (et) chaque les-candidats \* (les-)sérieux.PL  
'J'ai interviewé tous les candidats sérieux'

En persan, Lazard (1982), (1994) et (1998) montre que l'utilisation de la postposition *râ* résulte de l'interaction complexe d'un ensemble de conditionnements, et non de l'application d'une règle formelle qui imposerait d'une manière automatique sa présence ou son absence<sup>39</sup>. Or, l'opposition défini / indéfini et référentiel / non référentiel joue ici aussi un rôle crucial, comme l'illustrent les exemples 35a/b et 36a/b que nous empruntons à Lazard (1998) :

- 35a *ketâb xând-am*  
livre lire : PAS-1SG  
'J'ai lu un/des livre(s)'

38. Pour une analyse détaillée, voir Danon G. (2001), « Syntactic Definiteness in the Grammar of Modern Hebrew », in *Linguistics*, Vol. 39, n° 6, pp. 1071-1116.

39. Cf. Lazard G. (1982), « Le morphème *râ* en persan et les relations actanciennes », in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome LXXVII, fasc. 1. pp. 177-208 ; Lazard G. (1994), *L'Actance*. Coll. Linguistique Nouvelle, Presses Universitaires de France, Paris ; Lazard G. (1998), « De la transitivité restreinte à la transitivité généralisée », in Rousseau A. (éd.), *La Transitivité*. Collection UL3. Travaux et Recherches. Presses Universitaires du Septentrion. pp. 55-84.

- 35b *ketâb-râ xândam*  
livre-OBJ  
'J'ai lu le livre'
- 36a *ketâb-i xândam*  
IND  
'J'ai lu un livre (quelconque)'
- 36b *ketâb-i-râ xândam ke...*  
'J'ai lu un livre qui/que...'

En 35b et 36b, l'apparition de la postposition *râ* résulte de ce que l'objet est dans le premier cas défini et dans le second cas référentiel / spécifique. Il est intéressant de remarquer à ce titre que tout comme en sarde, un indéfini 'intégral' en fonction d'objet est marqué s'il renvoie à une totalité d'êtres de la catégorie /humain/ :

- 37a *kesi-râ nemibinad*  
'Il ne voit personne' (= Lazard (1982) (16))
- 37b *cizi nemibinad*  
'Il ne voit rien' (= Lazard (1982) (17))

Aussi Lazard (1998, p. 60) insiste-t-il sur le caractère scalaire des notions de définitude et d'humanité et sur la variabilité corrélatrice de leur incidence morphosyntaxique, d'où il conclue que 'plus l'objet est haut sur l'échelle d'humanité, plus il a de chances d'être marqué'. Précisons également qu'à l'instar de ce qui se passe en espagnol, l'utilisation d'un verbe dont le degré d'efficiencia<sup>40</sup> est élevé favorise l'apparition de la postposition<sup>40</sup>, et cette dernière est très fréquemment utilisée devant un objet thématique. Etant donné le lien entre thématique et définitude, ceci n'a rien que de surprenant :

- 37c *ketâb-râ mixân-and* (= Lazard (1998) (5))  
lire : PRES-3PL  
'Les livres, on les lit (litt. ils lisent)'

Lazard observe enfin qu'en l'absence du morphème *râ*, l'objet tend à être coalescent avec le verbe dont il dépend. Dans ce cas, la prédication est organisée autour de deux pôles fondamentaux, c'est-à-dire d'un côté le sujet et de l'autre l'ensemble formé par le verbe et l'objet. En revanche, l'objet marqué illustre une prédication organisée

40. D'après Virdis (1987, p. 433), des exemples sardes tels que i. et ii. se distingueraient en vertu de la plus ou moins grande implication / intentionnalité de l'entité impliquée dans l'événement que décrit l'énoncé :

- i. *fiâusu askurtèndi su kantadòri* (= (14a) in Virdis (1987))  
nous étions en train d'écouter le chanteur
- ii. *fiâusu askurtèndi assu kantadòri* (= (14b) in Virdis (1987))

Le marquage de l'objet en ii. signifierait en somme que l'écoute est non aléatoire et qu'elle relève d'une visée dont i. serait dépourvu. Pour ce qui est de la variété de sarde qui ici nous intéresse – la *logudorese* – il ne semble pas cependant que le degré 'd'efficiencia' entre en ligne de compte dans le marquage de l'objet.

autour de *trois* pôles fondamentaux : le sujet, l'objet et le verbe. Si dans le cas du persan il écarte l'idée que l'on ait véritablement affaire à un phénomène de coalescence ou d'incorporation, Lazard (1998) signale en revanche le cas des langues qui pratiquent l'incorporation et où l'objet incorporé est générique ou non référentiel. Hopper et Thompson (1980) observent à cet égard que l'ensemble formé par le verbe et l'objet indéfini / non-référentiel assigne au verbe les propriétés d'un verbe intransitif. En Chukchee par exemple, l'incorporation se manifeste dans l'antéposition de l'objet par rapport au verbe et l'application de l'harmonie vocalique<sup>41</sup>.

38a *tumg-e na-nt ?wat- ?n kupre-n* (= Hopper et Thompson (1980) (16a))

friends-ERG set-TRANS net-ABS

'Les amis posent le filet'

38b *tumg- ?t KOPRA-nt ?wat-G ?AT* (= Hopper et Thompson (1980) (16b))

friends-NOM net-set-INTR

'Les amis posent des filets'

En 38b, l'objet est en effet incorporé au verbe qui porte ici une marque d'intransitivité, et l'agent est au nominatif. En revanche, dans l'exemple 38a l'agent est à l'ergatif et l'objet est à l'absolutif. Le verbe et l'objet se comportent comme des mots indépendants et le verbe porte une marque de transitivité. L'objet est donc ici fortement individué et la transitivité plus forte qu'elle ne l'est en 38b<sup>42</sup>. De la

41. Les exemples ainsi que les gloses sont extraits de Hopper P. J. and Thompson S. A. (1980), « Transitivity in grammar and discourse », in *Language*, Vol. 56, n° 2, pp. 251-299.

42. Lemaréchal (1997, p. 51) signale le cas du woleai, où le verbe transitif comporte un marqueur de transitivité et un indice objectal coréférent avec un élément défini récupérable co(n)textuellement :

39a *i be iulim -i*  
je Mfut boire (tr) SuffPersObj.3<sup>e</sup>

'je le / la boirai'

39b *i be iulim-i shal we*  
eau déict

'je boirai l'eau'

Ce qui est intéressant, c'est que la forme intransitive du verbe peut être utilisée avec un objet non référentiel incorporé ; l'énoncé ne représente pas alors un procès organisé autour d'un agent et d'un patient affecté de quelque manière par l'action de celui-là, mais un type particulier d'activité que l'objet spécifie comme une propriété du sujet :

39c *i be iul shal*  
'je boirai de l'eau'

(voir également Lemaréchal A. (1991), « Transitivity et théories linguistiques : modèles transitivityistes contre modèles intransitivityistes ? », in *LINX*, n° 24. Sur la transitivité dans les langues. pp. 67-94).

même manière en tongien, la présence d'un objet non référentiel incorporé au verbe fait passer l'agent de l'ergatif à l'absolutif, c'est-à-dire le cas revêtu par l'actant unique des verbes intransitifs :

40a *na' e kai 'e Sione 'a e ika* (= Hopper et Thompson (1980) (19a))

PAST eat ERG John ABS DEF fish

'John a mangé le poisson'

40b *na' e kai ika 'a Sione* (= Hopper et Thompson (1980) (19b))

PAST eat fish ABS John

'John a mangé du poisson'

La construction ergative en 40a montre que l'agent ('Sione') est précédé de la marque ergative 'e et l'objet défini est lui à l'absolutif. En 40b au contraire, le verbe et l'objet sont coalescents et c'est l'agent qui porte la marque d'absolutif<sup>43</sup>.

Des langues telles que le danois, le tamoul ou l'italien standard ne sont pas présentées en général comme des langues pratiquant l'incorporation. Herslund (1999) signale cependant qu'en danois, on peut trouver en fonction d'objet direct des noms (sans déterminant) à valeur non référentielle dans des constructions de nature générique où la forme verbale apparaît sans accent<sup>44</sup> :

41a *Se ! Løven 'spiser 'kødet*

'Regarde, le lion mange la viande'

41b *Hør nu her ! Løven øspiser 'kød*

'Écoute ! Le lion mange de la viande / est carnivore'

Or, d'après Herslund, une construction telle que 41b présente toutes les caractéristiques de l'incorporation : généralité, sens institutionnalisé, absence d'individuation ; la prédication est ici polarisée autour du sujet et le groupe V-O introduit en bloc une propriété relative au sujet. L'exemple 41b présente donc les traits d'une construction intransitive. De la même manière en tamoul, Passerieu (1991) observe que lorsque l'expression en fonction d'objet renvoie à du

43. Lazard (1998) signale également une construction intermédiaire, où l'agent est également à l'absolutif mais où l'objet est introduit par une préposition de nature locative. Dans cette construction antipassive, l'objet n'est qu'en partie affecté par le procès exprimé par le verbe :

i. *na' e kai 'a e tamasi'i 'i he ika* (= Lazard (1998) (12b))  
 enfant à ART

'L'enfant a mangé du poisson (en question)'

(voir également Croft W. (1994), « Voice : Beyond Control and Affectedness », in Fox B. and Hopper P. J. (eds.), *Voice : Form and Function*. Coll. Typological Studies in Language, Vol. 27. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam / Philadelphia. pp. 89-117).

44. Cf. Herslund M. (1999), « Incorporation et transitivité dans les langues romanes », in *Verbum*, Tome XXI, n° 1. Transitivité et langues romanes de l'objet direct à l'objet indirect. pp. 37-47.

notionnel pur, elle ne porte pas la marque d'accusatif et fait bloc avec le verbe. Non seulement l'objet est dépourvu de toute autonomie, mais il exclut des transformations telles que l'interrogation ou la relativisation<sup>45</sup> :

42a *pukai piTi* (= Passerieu (1991) (28))  
fumée saisir = 'fumer'

42b *paTam eTu* (= Passerieu (1991) (29))  
image saisir = 'prendre une photo'

Lorsque l'objet est précédé de l'indéfini *oru* ('un'), le marquage de l'objet dépend de son caractère ± spécifique :

42c *naan oru puttakam / oru puttakatt-ai vaank-in-een* (= Passerieu (1991) (30))  
je un livre un livre-Acc acheter-pé-1sg  
'j'ai acheté un livre'

Pour reprendre les termes de Passerieu, '*mettre un accusatif sur livre revient à pointer sur une situation inhabituelle, associée, par exemple à un livre vraiment particulier, ou à une action non attendue* (« *mon frère qui n'achète jamais de livres* »...).' (p. 156) Les mêmes nuances distinguent les exemples 43a et 43b, où l'objet désigne respectivement une entité quelconque prise dans une activité de type institutionnel (cfr. en français 'tuer le cochon') et une entité spécifique impliquée dans un événement singulier :

43a *neeRRu oru koJi aTiccoom* (= Passerieu (1991) (31))  
hier un poulet tuâmes  
'hier on a tué un poulet (pour le manger)'

43b *neeRRu avan oru kooJi-ai aTi-ccu-TT-aan* (= Passerieu (1991) (32))  
hier il un poulet-Acc tuer-pé-accompli-3msg  
'hier il a tué (écrasé avec sa voiture par ex.) un poulet'

En italien 'standard', des expressions telles que *prender sonno* ('trouver le sommeil' / 's'endormir') ou '*attaccar briga*' ('chercher des noises') présentent un objet que l'on peut définir comme déréférencialisé ; or, la tendance à la 'coalescence' de l'objet avec le verbe se manifeste ici par l'élision de la voyelle finale de l'infinitif et par l'impossibilité d'utiliser l'objet en fonction de topic (cfr. *Ho preso sonno molto tardi / ?? Il sonno, l'ho preso molto tardi ; Marco, ama proprio attaccar briga / \* Mario, la briga, ama proprio attaccarla*). L'expression dans son ensemble peut être définie comme intransitive.

45. Cf. Passerieu J.-C. (1991), « L'objet marqué en tamoul. Autonomie énonciative et dépendance prédicative », in *LINX*, n° 24. Sur la transitivité dans les langues. pp. 147-160. Les majuscules des exemples représentent les rétroflexes.

On peut également mentionner ici l'exemple du nahuatl classique, où l'objet incorporé présente une valeur générique, et où le procès renvoie à une activité qui là aussi est institutionnalisée (cfr. Lazard (1998)) :

- 44a *ni-c-cua nacatl*  
je-la-manger viande  
'je mange la / de la viande'
- 44b *ni-naca-cua*  
'je mange de la viande' (je suis un consommateur de viande)

Le complexe verbal en 44b offre le fonctionnement d'un verbe intransitif et l'objet est dépourvu de l'autonomie sémantique et morphosyntaxique qu'il affiche en 44a<sup>46</sup>. En turc, l'objet indéfini ne porte pas de marque d'accusatif (cfr. (45a)) et présente une autonomie syntaxique moindre au regard de l'objet défini, qui lui porte une marque casuelle spécifique (cfr. (45b)) et jouit d'une autonomie syntaxique majeure<sup>47</sup> :

- 45a *kız çoban gördü* (= (147) in Creissels (1995 : 255))  
fille berger elle a vu  
'la fille a vu un berger'
- 45b *kız çoban-ı gördü* (= (149) in Creissels (1995 : 255))  
fille berger-obj. déf elle a vu  
'la fille a vu le berger'

Le hongrois connaît quant à lui une conjugaison 'objective' et une conjugaison 'subjective' qui apparaissent respectivement lorsqu'un verbe transitif comporte un objet défini et lorsque l'objet est indéfini ou le verbe intransitif ; la conjugaison 'objective' comprend deux indices actanciels – subjectal et objectal – alors que la conjugaison 'subjective' comprend seulement un indice subjectal<sup>48</sup> :

46. Précisons que lorsque le procès implique un objet non spécifié (par ex. *ni-tla-cua* ('je mange'), la forme verbale comprend un préfixe objet obligatoire : en l'occurrence, *tla-* est le préfixe objet de la classe des non-humains (cf. Lemaréchal (1991, p. 68) et (1997, p. 36, note 3)).

47. La marque d'accusatif *-ı* peut apparaître également lorsque l'objet est représenté par un SN indéfini (cf. (45d)) :

- 45c *(ben) bir kitap oku-du-m*  
(moi) un livre lire-passé-1ère pers. sg.  
j'ai lu un livre
- 45d *(ben) bir kitap-ı oku-du-m*  
(moi) un livre lire-passé-1ère pers. sg.  
j'ai lu un (certain) livre

Le marquage de l'objet en 45d induit cependant une lecture spécifique du SN que l'énoncé en 45c n'autorise pas.

48. Cf. Sauvageot A. (1950), « La catégorie de l'objet », in *Journal de Psychologie Normale et Pathologique*, Vol. XLIII. Grammaire et Psychologie. pp. 157-170.

- 46a *Gyula könyv-et olvas-ott*<sup>49</sup> (= Perrot (1998) (1))  
 Jules livre-ACC lire-PRET/3sg.SUBJ.  
 ‘Jules a lu un livre’
- 46b *Gyula el-olvas-t-a a könyv-et* (= Perrot (1998) (2))  
 PREV-lire-PRET/3sg.OBJ. ART livre-ACC  
 ‘Jules a lu (complètement : préverbe *el-*) le livre’

En 46a, l’objet (non spécifique) est marqué par la désinence *-(e)t* et le verbe est employé à la conjugaison subjective. En 46b en revanche, le nom en fonction d’objet est précédé de l’article défini (‘a’) et le verbe à la conjugaison objective présente ce que Hjelmslev (1928) définissait comme un morphème de transitivité et de détermination<sup>50</sup>. Ce qu’il faut souligner, c’est qu’un objet générique *précède* immédiatement le verbe et tend à former avec lui une unité assez étroite :

- 47 *Gyula könyv-et árul*  
 Jules livre-ACC vend

Comme dans le cas du woleai signalé plus haut (note 42), une expression telle que 47 présente un état de fait appréhendé comme une prédication de propriété ; la validité de l’énoncé n’est pas limitée à un instant *t* spécifique mais à une classe qui embrasse d’une manière homogène (c-à-d. sans aucune singularisation) la totalité des instants *t* susceptibles de localiser le procès. Corrélativement, l’objet du verbe est dépourvu de toute spécificité. A contrario, dans un exemple tel que 46b, l’entité dénotée par l’expression en fonction d’objet est une entité définie / spécifique impliquée dans un état de fait lui-même (dé)-limité dans l’espace et dans le temps. Or, l’entité en fonction d’objet est non seulement définie, mais affectée d’une manière *totale* par le procès, ce que marque le pré-verbe *el-* (cf. Dezső (1982) et (1993)). Cette corrélation entre perfectivité et définitude (vs. imperfectivité / indéfinitude) se manifeste d’ailleurs dans un certain nombre de langues. En finnois, l’objet peut être au nominatif, au génitif (singulier) / accusatif ou au partitif<sup>51</sup>. L’expression en fonction d’objet est au nominatif lorsqu’elle est définie plurielle ou lorsqu’elle dépend d’un verbe à l’impératif (2<sup>e</sup> sg. / pl. et 1<sup>ère</sup> pl.) ; dans l’exemple 48a, l’objet porte la marque du pluriel (*-t*) mais aucune marque casuelle :

49. Cf. Perrot J. (1998), « La relation objectale et ses corrélats : quelques données des langues ouraliennes », in Rousseau A. (éd.), *La Transitivité*. Collection UL3. Tra-vaux et Recherches. Presses Universitaires du Septentrion, pp. 293-311.

50. Cf. Hjelmslev L. (1928), *Principes de Grammaire Générale*. Historisk-filolo-giske Meddelelser, XVI, 1. Bianco Lunos Bogtrykkeri, København.

51. Cf. Perrot J. (1998), op. cit. ; voir également Sauvageot A. (1946), *Esquisse de la langue finnoise*. Coll. L’Homme et son langage. La Nouvelle Edition, Paris, p. 119 et suiv.



- 48a (*minä*) *osta-n omena-t* (= Perrot (1998) (33))  
 (je) acheter-1SG pomme-PL  
 'j'achète les pommes'  
 48b *syö omena* (= Perrot (1998) (35))  
 'mange la / une pomme !'

Comme l'observe Perrot (op. cit.), l'absence de marquage de l'objet à l'impératif résulte sans doute de ce que l'injonction se fonde en elle-même sur une relation asymétrique entre le point de départ et le point d'arrivée de la relation : aucun marquage différentiel n'est mis en œuvre puisque le contraste entre l'instance origine de l'ordre et sa cible est assuré *de facto*. L'objet porte en revanche la marque de l'accusatif / génitif lorsqu'il présente une entité comme étant totalement affectée par le procès exprimé par le verbe ; l'énoncé assume alors une valeur perfective et téléique :

- 49a *liikemies kirjoitti kirjeen valiokunnalle* businessman a écrit lettre (ACC) comité-à  
 'le businessman a écrit une lettre au comité' (= Hopper et Thompson (1980) (33a))  
 49b *liikemies kirjoitti kirjettä valiokunnalle* businessman a écrit lettre (PART) comité-à  
 'le businessman était en train d'écrire une lettre au comité' (= Hopper et Thompson (1980) (33b))  
 49c *ostan jäätelö-ä* (= François (1998) (9))<sup>52</sup>  
 j'achète crème glacée-PART  
 'j'achète de la crème glacée'

L'exemple 49b montre quant à lui que l'objet au partitif est marqué comme n'étant pas affecté d'une manière totale, et l'action n'est pas envisagée comme ayant atteint un point ou une limite marquant le terme et l'achèvement du procès (v. également Comrie (1989, p. 127)). C'est également au partitif qu'est codée une expression dénotant une quantité de substance indéfinie ou la partie d'un tout (cfr. 49c). Ajoutons que portent également la marque du partitif l'objet d'un verbe nié (49d) ainsi que l'objet d'un certain nombre de verbes de sentiment (49e) :

- 49d *hän ei sulkenut ovea* (Sauvageot (1946, p. 124))  
 il AUX.NEG.3° fermer-Pp porte-PART  
 'il ne ferma pas la porte'

52. Cf. François J. (1998), « Théorie multifactorielle de la transitivité, 'différentiel de participation' et classes aspectuelles et actancielles de prédication », in Rousseau A. (éd.), *La Transitivité*. Collection UL3. Travaux et Recherches. Presses Universitaires du Septentrion, pp. 181-201.

49e *hän oli hartaasti toivonut ja odottanut tätä tilaisuutta...*  
(Sillanpää, *Hurskas kurjuus*, 12) (cité par Sauvageot (1946, p. 122))

‘il avait espéré et attendu avec ferveur cette occasion’

Etant donné un évènement ou un état de fait, sa non réalisation ou son non achèvement lui ôte toute complétude. Or, la notion d’inachèvement est ici fondamentale et elle explique l’emploi du partitif en 49e : comme le souligne Sauvageot, espérer ou attendre quelque chose, c’est signifier que le hiatus existant entre un état de fait donné et un état de fait envisagé / souhaité n’est pas / n’a pas (encore) été comblé : l’inaboutissement et l’inachèvement sont le corollaire de cette béance. Du point de vue aspectuel, ces distinctions peuvent être morphologiquement marquées ; en-dehors du hongrois que nous avons signalé plus haut, on peut mentionner le cas du russe où le verbe porte la marque du perfectif lorsque le terme du procès a été atteint. Boulle (1980, pp. 72-73) observe d’autre part que dans cette langue l’imperfectif présente une certaine affinité avec l’intransitif, et que l’objet d’un verbe à l’imperfectif ‘fait bloc’ avec le verbe<sup>53</sup>. Au perfectif en revanche, l’objet doit avoir une certaine détermination et ne peut être effacé, contrairement à ce qui se passe lorsque le verbe est à l’imperfectif (cfr. également Lazard (1998, p. 68)) :

50a *on pisal pis’mo / on pisal*  
‘il écrivait une / la lettre’ / ‘il écrivait’

50b *on napisal pis’mo / \* on napisal*  
‘il écrivit une / la lettre’

De la même manière dans les paires suivantes, l’objet désigne au perfectif une entité spécifique, alors qu’à l’imperfectif l’objet est dépourvu de toute spécificité et ‘fait corps’ avec le verbe :

51a *pil čaj*  
‘il a bu du thé / il a pris le thé’

51b *vypil čaj*  
‘il a bu son thé (le thé (que...))’

Le serbo-croate montre d’ailleurs le même type d’alternances :

52a. *Petar je pio vina*  
Pierre a bu du vin

52b. *Petar je popio vino*  
Pierre a bu le vin

L’opposition entre le génitif *vina* et l’accusatif *vino* se superpose à l’opposition aspectuelle imperfectif / perfectif, ce dernier étant marqué ici par le préverbe *po-* (cf. Dezső (1982, pp. 32 et 52) et (1993, p. 83)) : l’objet représente en 52a une partie d’un tout,

53. Cf. Boulle J. (1980), « L’aspect et la détermination du procès : l’exemple slave », in *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature. I.* (Aussois, 3-7 septembre 1979). Presses de l’École Normale Supérieure, Paris, pp. 71-73.

une quantité indéterminée d'une masse non individuée qualitativement, alors que 52b présente un objet défini affecté d'une manière totale.

Des exemples tels que ceux que nous avons mentionnés pourraient bien sûr être multipliés ; ils montrent que la question du marquage de l'objet est indissociable de celui de la détermination et de l'individuation. Ils montrent également que cette question met en jeu la problématique de la diathèse et de l'aspect tout autant que celui de la définitude au sens large.

Avant de clore cette étude, il est nécessaire de s'interroger sur la modalité même du marquage de l'objet tel qu'il se manifeste en sarde ; en d'autres termes, le choix de la préposition *a* pour introduire l'objet pose des questions qui méritent, sinon des réponses définitives, en tous cas quelques éclaircissements.

## 2.2. Le problème de la préposition *a*.

La question du choix de la préposition *a* comme introducteur de l'objet se pose inévitablement et a de fait donné lieu à diverses hypothèses d'explication. D'un côté, il est vrai que dans des langues romanes telles que le sarde, cette préposition introduit typiquement l'argument en fonction de bénéficiaire ou de récipient. Rohlfs (1970, pp. 180-181) observe d'ailleurs que dans les parlers gascons où l'on trouve en fonction d'objet indirect la préposition *ena / enda* en lieu et place de la préposition *à*, ces formes introduisent tout naturellement l'objet lorsque celui-ci est représenté par des entités fortement individuées :

53a *alabéts que fèren bèngue ena soun pay* (Rohlfs (1970, p. 180))  
'alors ils firent venir son père'

53b *se'm bòs ena jou, tòuco-m ep pè* (Rohlfs (1970, p. 180))  
'si tu me veux, moi, touche-moi le pied'

Au demeurant, cette caractéristique n'est pas propre au domaine roman, puisque dans des langues sémitiques telles que le ge'ez, un objet défini porte une marque correspondant à la préposition qui par ailleurs introduit l'objet indirect (voir également Bossong (1991, pp. 153-154))<sup>54</sup> :

54a *nägärä lä-bi řise* (= (37) in Givón (1976, p. 164))  
he-talked DEF-man  
'il a parlé à l'homme'

54b *ri řiy-o lä-bi řise* (= (37) in Givón (1976, p. 164))  
he-saw-him DEF-man  
'il a vu l'homme'

54. Bossong (1991, p. 157) observe également que la coïncidence entre le marqueur de datif et celui de l'accusatif est très largement attestée à travers les langues du monde et constitue l'une des sources les plus importantes de renouvellement dans le marquage de l'objet.

Un certain nombre d'analyses évoquent donc un mécanisme d'extension / propagation de cette relation à la relation objectale. C'est le cas en particulier de Givón (1976, p. 160), qui observe à ce titre : « *The Romance locative-dative (directional) case marker à has spread in Spanish from datives to human accusatives, and is now spreading further to definite (non-human) accusatives.* » Dans des langues telles que l'espagnol, ce mécanisme de propagation trouverait un corrélat dans le phénomène que l'on désigne comme « leísmo » et montrerait une certaine affinité avec le degré de topicalité de l'élément en fonction d'objet (cf. Givón (1976, p. 169)). Rohlfs (1971, p. 332) Pensado (1985, pp. 135 et suiv.) et Zamboni (1992, p. 177) posent d'ailleurs explicitement un lien entre le marquage de l'objet et la thémativité. Il est à cet égard intéressant de constater que si la préposition *a* peut en sarde être omise lorsque l'objet direct est représenté par un SN défini, le même SN en fonction de topic montrerait une plus grande prédisposition au marquage prépositionnel (cf. Jones (1995, p. 44) pour un constat analogue).

55a. *A su preideru, invitadu l'as a su matrimoniu ?*

Le prêtre, tu l'as invité au mariage ?

55b. *Appo invitadu (a) su preideru a su matrimoniu*

J'ai invité le prêtre au mariage.

D'autre part, la valeur de *reference point* qu'assument les formes toniques des pronoms personnels dans les constructions topicales leur confère un rôle de premier plan dans la structuration du discours :

56a. *A mmie, no mmi debes immentigare mai*

Moi, tu ne dois jamais m'oublier

Aussi conviendrait-il d'opérer ici une distinction assez nette entre la position initiale (pré-verbale) et la position finale (post-verbale). Du point de vue de l'organisation discursive et de la structure informationnelle, la valeur et la fonction du pronom *mie* en 56a n'est pas identique à celle que remplit *isse* en 56b.

56b. *No l'appo konnottu, a isse (sarde)*

je ne l'ai pas connu, lui

Le substantif personnel *mie* représente en 56a le thème de l'énoncé et son référent est repris obligatoirement par un clitique<sup>55</sup> – *mi* – qui

55. Ce type de construction est loin d'être une innovation en sarde, puisqu'on en trouve de nombreux exemples dans le *Condaghe di San Pietro di Silki*, texte logudorien des XI-XIII<sup>èmes</sup> siècles. Pour preuve l'extrait suivant, où le référent des SN en fonction d'objet est repris systématiquement par des indices :

*A Gosantine posilu ad una parte ca fuit mannu, et a Janne et a Bona posilos ad atera parte ; issos leuarunilu a Gosantine, e sscu. Petru leuaitilos a Bona et a Janne, ca furun pithinnos los leuai pro unu. (Gosantine, je le mis d'un côté parce qu'il était grand, et Jane et Bona je les mis de l'autre ; eux prirent Gosantine et S. Pietro prit Bona et Janne, qui valaient pour un).*

dans le système d'indices pronominaux du sarde remplit aussi bien les fonctions d'objet direct que d'objet indirect<sup>56</sup>. En revanche, le référent du pronom *isse* en 56b est anticipé par le clitique objet *lu* et cette configuration présente globalement toutes les caractéristiques de ce que l'on désigne comme 'after-thought' et que pour notre part on désignera, à la suite de Perrot (1994, p. 17), comme *report*. D'autre part, le cas d'un énoncé tel que 56a diffère notablement de celui qu'illustrent des énoncés tels que 56c et 56d, qui pourtant sont souvent présentés comme relevant de la même stratégie de 'mise en relief' (Rohlf's (1971), p. 323) :

- 56c *Amava-me a mim mais que a outros* (portugais)  
elle / il m'aimait moi plus que les autres
- 56d *Et cerc a tu* (catalan)  
c'est toi que je cherche

56. Le système d'indices pronominaux du *sardo logudorese* présente en fonction d'objet direct et indirect un syncrétisme des formes aux première et seconde personnes (vs. la troisième) :

Indices pronominaux				Substantifs personnels			
personne	fonction	singulier	pluriel	personne	fonction	singulier	pluriel
1	OD / OI	<i>mi</i>	<i>nos</i>	1	sujet	<i>ceo</i>	<i>nois</i>
2	OD / OI	<i>ti</i>	<i>bos</i>	1	OD / OI	<i>mie</i>	<i>nois</i>
3	OD	<i>lu / la</i>	<i>los / las</i>	1	obl.	<i>me</i>	<i>nois</i>
3	OI	<i>li</i>	<i>lis</i>	2	sujet	<i>tue</i>	<i>bois</i>
réfl.	OD / OI	<i>si</i>	<i>si</i>	2	OD / OI	<i>tie</i>	<i>bois</i>
				2	obl.	<i>te</i>	<i>bois</i>
				3	sujet	<i>isse / issa</i>	<i>issos / issas</i>
				3	OD / OI / obl.	<i>isse / issa</i>	<i>issos / issas</i>
				réfl.	OD / OI / obl.		<i>se</i>

Les syncrétismes au sein des substantifs personnels sont également notables, puisque les distinctions que connaissent les première et seconde personnes du singulier sont abolies à la troisième ainsi qu'au pluriel des trois personnes. Précisons que a) à la troisième personne (sg. et pl.), les indices d'objets indirect *li / lis* laissent la place dans les groupes clitiques au locatif / directionnel *bi* (cf. d'Ovidio (1886, p. 79 note 1) ; Wagner (1938, p. 122) ; Lausberg (1976, pp. 134-135) ; Molinu (1987, p. 70) ; Jones (1993, pp. 213 et suiv.)) :

- i. *Proite non bi lu naras ?*  
pourquoi tu ne le lui dis pas ?
- ii. *Narabilu !*  
Dis-le lui !

Si la sélection de la forme *bi* résulte d'une dissimilation, il reste que le syncrétisme du datif et du locatif est ici du plus haut intérêt, et illustre la subordination du datif au directif (cf. Kuryłowicz (1964a, pp. 189-191) et (1977, pp. 142-143)) ; b) le sarde connaît une contrainte prosodique qui impose un gabarit minimal bisyllabique aux 'content words'. Le [ɛ] final des substantifs personnels *mie* et *tue* est donc une voyelle épenthétique insérée afin de satisfaire cette contrainte (cf. Hofmann (1885, pp. 57 et 129) ; d'Ovidio (1886, pp. 55-57) ; Wagner (1938, pp. 113 et suiv.), (1984, p. 27) ; Lausberg (1976, pp. 105 et suiv.) ; Molinu (1999, p. 131)) ; c) les formes *me* et *te* n'apparaissent qu'après des prépositions telles que *pro*, *de* ou *da* et ne donnent pas à lieu à la mise en œuvre de 'stratégies de réparation' ; enfin, les formes de pluriel *nois* et *bois* dérivent du datif *nōbis* et *vōbis*.

Les pronoms *mim* et *tu* de ces exemples ont de toute évidence une valeur focale que ne partage pas le pronom *isse* en 56a (v. également Pensado (1985, pp. 140-141)). Berretta (1989, pp. 16-17) relève d'ailleurs dans les variétés septentrionales de l'italien des asymétries analogues. En 56e et 56f, le pronom personnel remplit respectivement les fonctions de *topic* et de *focus* :

56e. A *me quello che attrae in un uomo è l'aria emblematica, lo sguardo sensibile* (= (6) in Berretta (1989))

Moi, ce qui m'attire chez un homme, c'est l'air emblématique, le regard sensible

56f. A : *[vostro padre] vi picchia:va:* (= (15) in Berretta (1989))  
votre père vous tapait

B : *ci picchiava a noi ?! no:*  
il nous tapait nous ? ! non.

Des exemples tels que 56a et 56e sembleraient accréditer d'un côté l'existence d'une corrélation entre la présence de la préposition devant l'objet en fonction de *topic* et une certaine aversion à l'égard du *nominativus pendens* (cf. notamment Körner (1983, p. 36)), et confirmer de l'autre l'importance d'un certain type de *conjugaison objective* comme modalité de structuration de certains schèmes morphosyntaxiques dans le domaine roman, ce phénomène étant indissociablement lié à celui de la cliticisation (cf. Bossong (1982) et (1998), Körner (1983), Berretta (1989), Fiorentino (1999), Herslund (1999)).

Or, c'est justement dans le système pronominal que divers chercheurs situent le point de départ du marquage de l'objet dans les langues romanes, avec là aussi un mécanisme d'extension / propagation du pronom au SN (cf. Meyer-Lübke (1890 : §63, p. 81) ; Lausberg (1976, §710 et suiv.) ; Rohlf's (1971, p. 331) ; Nocentini (1985, pp. 307-308) ; Zamboni (1992, pp. 177-178) ; Sornicola (2000, pp. 422-423)). D'Ovidio (1886, p. 67) observe par exemple que le sarde « (...) *in funzione atonica non ha se non mi, ti, si.* » Et l'auteur de préciser : « *Ivi, del resto, si capisce perfettamente come l'unica forma atona sia rimasta quella dativale. Poichè il sardo, come lo spagnolo e il portoghese, come il napoletano e il siciliano, come il marchigiano e l'umbro, dice 'a me' anche per l'accusativo ('hai visto a me?' e sim.): è naturale quindi che mi, che è l'atono di a mie, valga anche, come questo, per accusativo. (...) Ma mi ti si è la forma unica del pronome atonico anche in toscano, dove però la ragione additata pel sardo non può menomamente sussistere. Sennonchè, anche senza quella ragione così speciale e così impellente, la generalizzazione di una forma dativale è sempre cosa possibilissima, e basti ricordare che cui lui ecc. hanno in toscano stesso anche la funzione dell'accusativo ; e nulla insomma vieta di supporre che in*

*toscano si limitasse alla formula atona quella usurpazione del dativo sull'accusativo che in spagnolo e in napoletano è stata generale nel pronome, ed è andata anche al di là del pronome*<sup>57</sup>. Certes, d'Ovidio n'attribue pas le marquage de l'objet au syncrétisme des clitiques objet, mais assigne plutôt au marquage datival étendu à l'objet direct le syncrétisme des clitiques. Ceci étant, le point fondamental est que le système pronominal porte en germe la possibilité de développement d'une construction qui ici et là s'est installée d'une manière plus ou moins ferme selon des modalités variables : si on pousse un peu plus loin l'hypothèse de d'Ovidio, l'existence en sarde d'un corollaire entre le syncrétisme des clitiques objet (i. e. direct et indirect) et le marquage de l'objet serait ainsi le reflet d'une option que le système est à tout moment susceptible d'exploiter et de généraliser<sup>58</sup>. Du reste, comme nous l'avons signalé plus haut, on trouve dans les variétés septentrionales de l'italien – pourtant considéré comme ne connaissant pas ce phénomène – des 'traces' d'accusatif prépositionnel, apportant ainsi des arguments supplémentaires à la corrélation entrevue par d'Ovidio. Dans ces variétés étudiées par Berretta (1989), les clitiques objet connaissent aux 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> personne les syncrétismes signalés plus haut, et c'est avec les pronoms de 1<sup>ère</sup> personne du singulier que le marquage de l'objet serait le plus largement attesté<sup>59</sup>. Dans des exemples tels que 57, la préposition serait même obligatoire devant le pronom :

57. *a me non persuade ; a me non mi teme ; a me non mi si inganna ; a me non preoccupa ; a me non mi vedi fare queste cose ; a te non entusiasmano, le carotte cotte ; a me è 'sto periodo di caldo che mi ha tesò ; se a te non ti disturba.* (= (1) in Berretta (1989, p. 18))

57. Cf. aussi Meier (1948, pp. 134-135) : « *Em toda a România, excepto o Romeno e alguns vestígios conservadores do Retorromano (Meyer-Lübke, 2, 102), desapareceu a distinção do dativo e do acusativo nos pronomes conjuntos das 1.a e 2.a pessoas do singular e do plural : « ele me bates », « ele me dà dinheiro ». »*

58. Cf. Creissels (c. p.) ; v. aussi l'observation de Kuryłowicz (1962b, p. 460, note 4) : « (...) in Spanish the new form of the acc. al padre, á la madre, etc. motivated like in Slavic (i.e. by the need of a formal difference between the nom. and acc. of personal nouns) must be explained by the identity acc. = dat. in the personal pronoun, e. g. te quiero 'I love you' with acc. like te digo 'I tell you' with dat. cf. 3d pers. (O. Spanish) la quiero 'I love her' but le digo 'I tell her'. »

59. Ceci résulte sans doute de ce que, comme l'observe Hampshire (1959, p. 87), « (...) the pronoun 'I' and the first person singular form in general, is more than just one more demonstrative device in language, parallel and on the same level with 'this' and 'that', and with the other personal pronouns. The first personal singular is the nucleus on which all the other referential devices depend... The final point of reference, by which a statement is attached to reality, is the speaker's reference to himself, as one thing, and one person, among others. »

moi, ça ne me convainc pas ; moi, il ne me craint pas ; moi, on ne me trompe pas ; moi, ça ne me préoccupe pas ; moi, tu ne me vois pas faire ces choses-là ; toi, elles ne t'embal-  
lent pas, les carottes cuites ; moi, c'est cette période de cha-  
leur qui m'a tendu ; si toi ça ne te dérange pas.

Le marquage de l'objet serait donc ici limité à des contextes particuliers et afficherait non seulement une certaine prédilection pour les objets de type pronominal, mais aussi – bien que d'une manière moins systématique – pour les 'verbes psychologiques', la reprise de l'objet en fonction de topic par un indice pronominal étant attestée essentiellement avec les verbes 'non psychologiques'. Le phénomène n'en est donc que plus intéressant car il y apparaît comme un processus en cours et en expansion (Berretta (1989, p. 24)). Comme le souligne l'auteur, « (...) *l'italiano è una lingua cha ha tutte le precondizioni note per lo sviluppo di marche differenziali d'oggetto.* » (p. 27)

Précisons que la corrélation entre accusatif prépositionnel et objets pronominaux est loin d'apparaître comme un phénomène fortuit et isolé. Rohlfs (1971, p. 314 note 1, 324 note 1) signale en effet que le marquage de l'objet est restreint aux substantifs personnels en *romanesco* et en *triestino* ainsi que dans le français parlé en suisse romande et à Bruxelles (v. aussi Pensado (1985, pp. 149-150)). Et lorsque le marquage de l'objet présente une extension et un champ d'application variables, il semble que c'est précisément auprès des substantifs personnels qu'il soit le plus systématique, voire qu'il soit obligatoire : c'est ce qu'illustreraient les données de l'engadinois (cf. Roegiest (1979, pp. 44-45), du béarnais (Joly (1971, pp. 288-289)) du catalan (Rohlfs (1971, p. 331 ; Pensado (1985, p. 143)) du portugais (Meyer-Lübke (1890, p. 387) ; Velten (1932, p. 263 note 27) ; Trullemans (1973, p. 319) ; Pensado (1985, p. 142))<sup>60</sup>, ou encore du maltais (Borg & Mifsud (2002, p. 34)).

Il est intéressant de rappeler que d'un point de vue plus strictement diachronique, c'est justement dans la conservation du datif au sein de la catégorie des pronoms que Pensado (1985) identifie l'origine de l'accusatif prépositionnel : en d'autres termes, les langues romanes qui connaissent cette construction sont celles qui auraient conservé le datif dans les pronoms de première et deuxième personne et étendu de l'objet indirect à l'objet direct les expressions 'redondantes' du type *ad mihi*, extension qui trouverait à son tour sa raison d'être dans l'opération de thématization. A partir du moment où le datif *ad mihi*

60. Martín Zorraquino (1976, p. 559) signale que dans le « Cantar de Mio Çid », la présence de la préposition *a* devant l'objet ne souffre aucune exception auprès des pronoms personnels (pour le sicilien et le napolitain anciens, voir Sornicola (1997) et (2000, p. 422)).



s'installe comme équivalent d'un tour tel que *ad Caesarem*, il s'éten-drait alors en fonction de topic comme équivalent de *ad me*, d'abord comme objet indirect puis comme objet direct. Cette évolution sui-vrait donc un parcours que Pensado (1985, pp. 139-140) retrace comme suit :

- I     *Dixit spiritus mihi*  
       *Dixit spiritus ad hominem*  
       *Ad me, (mihi), dixit*  
       *Ad me, (me) amat*
- II    *Dixit spiritus ad mihi*  
       *Dixit spiritus ad hominem*  
       *Ad mihi, (mihi) dixit*  
       *Ad mihi, (me) amat*

En résumé, et pour reprendre les termes de Pensado (1985, p. 140), « *el ODP<sub>r</sub> sería en origen la topicalización de un OI y de un OD. Esta topicalización se generalizó luego como marca de los objetos directos animados.* » Il n'est pas possible ici de présenter en détail la belle étude de Pensado, qui dresse pour l'ensemble des langues romanes un panorama éclairant de l'évolution de la flexion pronomi-nale et de son incidence sur la genèse de l'accusatif prépositionnel. Remarquons que si elle est correcte, l'hypothèse de l'extension du marquage datival à l'objet direct devrait en principe rendre compte de l'utilisation de la préposition dans toute une série de contextes autres que celui de l'objet. Et de fait, Rohlfs (1968, pp. 131 et suiv.) signale que la généralisation de l'ancien datif du pronom personnel s'étend également à la fonction de sujet aussi bien dans les parlers septen-trionaux que dans les parlers méridionaux. En calabrais et en sicilien, l'utilisation de la préposition *a* serait également attestée auprès des pronoms personnels en fonction d'appel (v. aussi Zamboni (1992, p. 178)) :

- 58a. *A ttia, chi stai facendu ?* (calabrais (Rohlfs (1971, p. 332))  
       toi, qu'est-ce que tu fais ?
- 58b. *A ttia, vòì vèniri cu mmia ?* (sicilien (Rohlfs (1971, p. 332))  
       toi, tu veux venir avec moi ?

Aussi le pronom *tia* (< tibi) des exemples 58a-b présente-t-il des caractéristiques distributionnelles qui sont typiquement celles d'un *topic*. On aurait donc là une illustration supplémentaire du rôle des pronoms personnels et de l'extension à ces derniers du marquage datival. On peut d'ailleurs remarquer à ce titre que s'il ignore le type de constructions signalées en 58., le sarde étend néanmoins – tout comme le gascon ou le béarnais – l'utilisation de la préposition *a* aux tours comparatifs (cf. Meier (1948, p. 134) ; Wagner (1954/55) ; Jones (1995, pp. 44-46)) :

- 59a. *Comente a ttie, no b'at nesciune in terra*  
Comme toi, il n'y a personne au monde
- 59b. *Pedru faeddat su franzesu comente a mmie*  
Pedru parle français comme moi
- 59c. *Dominigu tribagliat ke a su frade*  
Dominigu travaille autant que son frère
- 59d. *A Pedru, lu connosco comente a ttie*  
Pierre, je le connais comme toi

Les exemples 59a-d montrent que la préposition *a* apparaît dans les comparatives indépendamment de la valence du verbe ; en dépit de la préposition devant le pronom en 59d., l'énoncé peut signifier aussi bien *je connais Pierre comme tu le connais* que *je connais Pierre comme je te connais*. De ce point de vue, on peut difficilement assigner à la préposition le rôle de résoudre l'ambiguïté potentielle de l'énoncé – en gascon en revanche, l'absence ou la présence de la préposition dans un énoncé tel que *Que bienou béde la may e a you tabé* ('il vint voir la mère et moi aussi') induit une lecture toute différente (cf. Rohlf's (1970, p. 179)). On laissera ici provisoirement de côté la question du cheminement diachronique qui porte à l'existence des constructions telles que 59. Le point sur lequel nous aimerions en revanche insister concerne la relation entre la préposition et l'élément qu'elle introduit. A la suite de Brøndal (1950), on définira la préposition *a* comme asymétrique et intransitive<sup>61</sup> ; il s'agit en somme d'une forme qui sémantiquement exprime la direction – l'orientation vers un objet ou une limite – ainsi que la ponctualité ou la singularité (cf. aussi Brøndal (1943, pp. 84-85) ; Pottier (1957, pp. 548-550)). Or, il existe précisément une *concordance* ou une *harmonisation* entre la valeur ponctuelle de la préposition *a* et les types de référents dénotés par le SN qu'elle introduit. On a vu en effet que la préposition était requise devant l'objet chaque fois que le référent dénoté par le SN pouvait être appréhendé comme un *individu*. Etant donné le type de détermination qu'apporte la préposition *a*, on comprend donc qu'un référent impliquant une certaine fragmentation ou une certaine massification soit un mauvais candidat pour le marquage prépositionnel. Aussi est-il possible de voir réaffleurer dans des constructions telles que 59 la valeur locative / ponctuelle qui est fondamentalement celle de *a*. Une comparaison trouve en effet son fondement dans la locali-

61. « *La relation intransitive (comme en fr. à, angl. to, of), désigne constamment le point non dépassé, ce qui est donné une fois pour toutes ; c'est pourquoi elle est employée au sujet de points dans l'espace, dans le temps ou dans une série, au sujet d'une possibilité ou d'une potentialité, d'une perfectivité, entre autres une certaine forme de futur : le futur prédestiné ou attendu (da. til-kommende, ang. the time to come, fr. le temps à venir, l'avenir).* » (Brøndal (1950, p. 73)).

sation d'un objet vis-à-vis d'un autre au regard d'une certaine propriété. Lorsqu'on dit *Pedru faeddat su franzesu comente a mmie*, le point ou le repère que constitue le référent de *mie* est posé comme la norme ou l'étalon au regard duquel les capacités linguistiques de l'individu dénommé *Pedru* sont évaluées. De la même manière, dans un énoncé tel que (56a.) – *A mmie, no mmi debes immentigare mai* – c'est 'autour' du référent posé par le substantif personnel *mie* que se structure la prédication dont il constitue le *reference point*. Ce n'est pas dire évidemment que les deux types de constructions soient de même nature ; il est néanmoins possible de voir en elles un dénominateur commun qui réside dans l'opération de *localisation* d'un élément par rapport à un autre pris comme repère, l'exposant de cette localisation étant la préposition *a*.

Nous avons vu que la préposition *a* était utilisée devant un objet fortement individué et que celle-ci pouvait apparaître également dans des contextes où la valence du verbe n'entre plus en ligne de compte, montrant ainsi une expansion du marquage prépositionnel au-delà de la sphère à laquelle il était initialement restreint. Aussi les exemples sus-mentionnés montrent-ils que la préposition *a* 'cristallise' en sarde un certain nombre de schèmes morphosyntaxiques dont elle constitue le noyau. En-dehors du cas des comparatives, on attirera en particulier l'attention sur les constructions infinitives.

### 2.3. Convergences morpho-syntaxiques

Le sarde connaît en effet un type de construction où la préposition *a* joue un rôle qui sans aucun doute doit être mis en relation avec sa valeur locative / directionnelle originelle : il s'agit des constructions infinitivales, qui relèvent dans le domaine de la complémentation du même processus de *grammaticalisation* que l'accusatif prépositionnel dans le domaine des relations actanciennes (cf. Haspelmath (1989, p. 301)). On mentionnera en premier lieu un type de structure phrasique assez proche de celle illustrée en 56a et 58a-b, où l'infinitif introduit par la préposition présente également les caractéristiques d'un élément de nature topicale :

- 60a. *A lu contare paret faula*  
le raconter / si je le racontais (ça) ressemblerait à un mensonge
- 60b. *A lu bider si podiat narrer ki, comente e persone, cumpariat pagu e nudda.*  
en le regardant / si on le regardait, on pouvait dire que, comme personne, il paraissait insignifiant

Notons tout d'abord que l'intégration de l'infinitive au reste de la prédication est en 60a plus grande qu'elle ne l'est en 60b : l'expres-

sion *A lu contare* en 60a peut en effet saturer la place d'argument du schème ( ) *paret faula*, alors que l'expression *A lu bider* en 60b remplit une fonction exclusive de circonstant qui lui assigne une place nettement plus périphérique dans l'énoncé. Ajoutons d'autre part qu'en sarde les infinitives en fonction de sujet n'exigent pas forcément l'utilisation de la préposition *a*, comme le montre l'extrait 60c:

60c. *Kircare sas radikinas est dovere de s'arkeologo*

le devoir de l'archéologue est de chercher les racines

On peut ainsi faire l'hypothèse qu'en 60a-b, l'élément introduit par la préposition est bien de nature topicale – qu'il ait ou non une valeur circonstancielle – et que la préposition marque le *point d'origine* du procès envisagé dans sa phase initiale, la valeur modale de l'infinitive étant indissociablement liée à cette propriété de la préposition<sup>62</sup> : cette dernière contribue en effet à marquer une rupture entre la représentation (virtualisée) du procès construit par l'infinitive en fonction de *topic*, et la représentation de l'évènement exprimé par le rhème. On a donc ici aussi une *harmonisation* entre le sens de la préposition et la représentation *tensive* du verbe à l'infinitif (cf. Guillaume (1929, pp. 16-17))<sup>63</sup>.

On mentionnera d'autre part qu'il existe en sarde des constructions telles que 62, qui se rattachent plus directement à la problématique de l'objet et où la présence / absence de la préposition *a* devant l'objet du verbe recteur (cf. 62a-b) produit des lectures radicalement différentes :

62a. *Lu keldzo fagher* (cf. \* *keldzo lu fagher* / \* *keldzo fagherlu*)  
je veux le faire

62b. *Keldzo a lu fagher*  
je veux qu'on le fasse

62. « (...) dans le ad de l'inf. hist. des langues du sud réapparaît cette nuance sémantique locale (ou, plus précisément, translocale) qui est le caractère commun de toute une série d'emplois fréquents et anciens, apparentés entre eux, du ad usité devant l'infinitif. (...) L'idée de lieu, propre à ad, se traduit dans le domaine verbal par une idée d'aspect. On aura construit l'inf. hist. avec ad pour mieux marquer cette différence d'aspect, pour mieux caractériser l'action comme prise à son point d'apparition. » (Lombard A. (1936), *L'infinitif de narration dans les langues romanes. Etude de syntaxe historique*. Almqvist & Wiksells, Uppsala / Otto Harrassowitz (Skrifter utgivna av Kungl. Humanistika Vetenskapssamfundet i Uppsala, 30/1), p. 158 ; voir également p. 155).

63. La représentation de l'infinitif s'harmonise avec celle de la préposition *a* dans la mesure où l'une et l'autre présentent une visée 'pro-spective' (cf. Pottier (1995, pp. 181 et 193)) :

61.

(to) break	breaking	broken
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

62c. *Keldzo a lu fagher sos pitzinnos* (\* *a sos pitzinnos lu fagher* / \* *sos pitzinnos a lu fagher* / \* *a lu sos pitzinnos fagher*)

je veux que les enfants le fassent

62d. *So aspettende a pioer*

j'attends qu'il pleuve

L'indice d'objet *lu* est en 62a proclitique au regard du modal *keldzo* – la proclise est ici la seule possibilité qu'offre la syntaxe du sarde – et le sujet de l'infinitif ne peut être que co-référentiel avec le sujet du verbe recteur. En 62b en revanche, la présence de la préposition *a* implique l'enclise du clitique objet et surtout l'orientation du procès vers une source distincte de celle dont émane l'expression *keldzo* (cf. Jones (1993, pp. 268 et 281) et (1999b, pp. 113-114 et 120)) : en d'autres termes, l'infinitive introduite par *a* exprime un procès dont la réalisation est orientée à la fois vers le futur et vers une instance autre, cet autre étant désigné comme l'agent du procès à réaliser. La préposition *a* implique donc ici une non-identité et une 'distanciation' qui évoque tout naturellement celle qui sous-tend le marquage d'un objet fortement individué. Quant à l'exemple 62c, il partage avec le précédent l'orientation du procès (envisagé) vers une instance autre, mais l'autre fait ici l'objet d'une mention qui l'identifie : la place de premier argument est en l'occurrence instanciée par l'expression postposée au verbe *sos pitzinnos* – la postposition du sujet de l'infinitive est ici obligatoire, comme le montre l'inacceptabilité des variantes avec sujet préposé (cf. Virdis (1987, pp. 438 et suiv.) ; Jones (1993, pp. 268 et suiv.) et (1999b, p. 113))<sup>64</sup>. Dans le cas de 62d, le verbe avalent *pioer* n'implique aucun participant et l'orientation est donc toute axée sur la réalisation future du procès construit par le sujet de l'expression *so aspettende*. Comme c'est le cas de l'expression *a lu fagher sos pitzinnos* vis-à-vis de *keldzo* en 62c, la complétive *a pioer* en 62d fonctionne bien comme second argument du verbe *aspettare* et la préposition *a* 'translate' en actant deux le verbe *pioer* en même temps qu'elle signale l'objet vers lequel

64. Il s'agit là d'un tour qui se distingue du phénomène que l'on désigne comme *infinitif flexionnel*, bien qu'il lui soit étroitement lié du point de vue génétique. Au demeurant, l'exemple 62e montre que le *sardo logudorese* connaît ce dernier tout comme le portugais :

62e. *Sandru nos at nadu a colaremus*

Sandru nous a dit de passer

La forme *colaremus* en 62e représente un subjonctif imparfait qui dérive morphologiquement du subjonctif imparfait latin (cf. Lausberg (1976, pp. 196 et suiv.) ; Molinu (1988-1989, pp. 86 et suiv.) ; Jones (1993, pp. 278 et suiv.) et (1999b, pp. 115-116)) – d'un point de vue synchronique, Jones (1993, p. 278)) analyse ce genre de formes comme résultant de l'adjonction à l'infinitif des désinences personnelles (v. cependant Molinu (1999, p. 133)).

est orientée ou finalisée l'attente – il n'est que de rappeler ici que l'infinitif trouve son origine dans la grammaticalisation d'un nominal à valeur finale (cf. Brugmann (1905 : §554, p. 458 et §807, pp. 638-639) ; Kurylowicz (1964a, pp. 161 et 196) ; Haspelmath (1989))<sup>65</sup>. L'utilisation d'une forme – la préposition *a* – qui est fondamentalement un directif trouve donc ici toute sa raison d'être (cf. Kurylowicz (1964a, p. 166) et (1977, pp. 142-143)). Or, il est intéressant de signaler que le sarde connaît un impératif prépositionnel fondé sur le même type d'orientation de l'agent vers un point situé au-delà du moment de locution (cf. Molinu (1989, pp. 67-68 et 93-94) ; Jones (1993, p. 29)) :

63. *A lu fagher ki siat !*

qu'on le fasse ! (mot à mot 'à le faire que ce soit')

Précisons tout d'abord que l'expression 'impératif prépositionnel' utilisée ici désigne simplement un schème morphosyntaxique et ne préjuge en rien de la définition précise qu'il conviendrait d'assigner à la catégorie 'impératif'. La construction dont l'exemple 63 est une illustration représente un tour périphrastique utilisé en sarde pour l'expression de l'ordre *indirect* / 'général'. En d'autres termes, ce tour signale l'exécution d'un acte par un agent *quel qu'il soit* en-dehors du sujet<sup>66</sup>. Si l'on considère l'injonction non pas comme un paradigme verbal limité à certaines personnes mais comme une caté-

65. Comme le rappelle Merlo (1881, p. 137 note 1), « *il dativo detto da' grammatici indiani sampradāna (bella corrispondenza con δοτική !)* esprime la direzione (Wilhelm, p. 25-33), e questa Hauptbedeutung del dativo è pure una delle principali significazioni del locativo, da' grammatici indiani detto adhikaranam (Behälter einer Handlung, Jolly), che esprime stato, scopo, trapassamento o pervadimento. (...) *Del resto lo Jolly, non solo per il locativo e per il dativo, ma anche per l'accusativo che con verbi di moto segna lo scopo, accetta la significazione finale (Zielbedeutung) come il miglior punto di partenza per il concetto dell'infinito e de' supini, e ritrova questo valore nell'um zu che si prepone all'inf. tedesco.* » (v. également Bergaigne (1878, pp. 142 et suiv.)).

66. Comme on l'a vu précédemment, il est néanmoins tout à fait possible de signaler par des indices pronominaux ou des substantifs personnels l' / les entités spécifiques dont le verbe marque l'implication (attendue) dans le procès :

64a *A. A kent'annos !* ((je te souhaite d'arriver) A cent ans !)

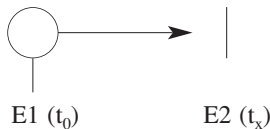
*B. E tue, a los contare* (et toi, que tu puisses les compter !)

64b *A bos istare kiettos (chi siat) !*

veuillez rester tranquille !

La réponse en 64a montre clairement que l'on a affaire à un jussif / optatif. Le référent du substantif personnel *tue* pose l'entité vers laquelle est tourné l'état de fait construit par l'énonciateur, le clitique objet *los* reprenant ici le référent introduit par l'expression *kent'annos*. En 64b en revanche, c'est au clitique *bos* qu'est dévolu le rôle de signaler les entités visées par la propriété / *istare kiettos* / ; mais dans un cas comme dans l'autre, l'orientation vers le procès est rapportée à l'instance qui le construit. Aussi apparaît-il clairement que le sarde dispose de deux stratégies différentes pour exprimer respectivement l'ordre brusque et le souhait. Alors que ce dernier accentue le *terminus a quo* de la relation, celui-là en accentue le *terminus ad quem*.

gorie générale où prennent place aussi bien l'ordre que la prière ou encore le souhait, des tours périphrastiques tels que *A lu fagher, ki siat !* avec sa valeur exhortative s'inscrivent parfaitement dans la problématique des paradigmes mixtes telle qu'elle est développée par Dolinina (2002)<sup>67</sup>. On notera d'autre part que la position du syntagme prépositionnel *a lu fagher* est typiquement celle qu'occupent en sarde les éléments à valeur focale, et les deux séquences *a lu fagher* et *ki siat* présentent du reste la même rupture intonative que des expressions telles que *sas origliettas, appo preparadu* (j'ai préparé des origliette) ou *manigadu as ?* (tu as mangé ?), où le SN *sas origliettas* et le participe *manigadu* représentent en termes informationnels les éléments les plus saillants de ces énoncés. Enfin, la dimension volitionnelle qui sous-tend l'exemple 63 trouve une expression toute particulière dans l'adjonction du tour *ki siat* d'une part, qui signale d'une manière typique le désir du locuteur que le procès soit exécuté par un individu quel qu'il fût, et dans l'utilisation de la préposition *a* d'autre part, qui signale l'orientation de la prédication vers le procès à réaliser, toute spécification relative à l'identité de l'agent étant ainsi occultée. De ce point de vue, il ne fait de doute qu'une expression telle que 63 présente une affinité indéniable avec les noms d'action<sup>68</sup>. Aussi le point fondamental réside-t-il dans 1) l'ancrage de cette construction dans le  $t_0$  de la situation de locution ; 2) l'orientation du procès et sa localisation en un  $t$  quelconque situé au-delà de  $t_0$  ; 3) la convocation de l'autre comme agent de l'acte à exécuter ; 4) l'existence d'un hiatus à combler entre un état de fait effectif E1 – ce qui 'est le cas' au moment de locution – et un état de fait envisagé E2 :



On aura remarqué que la problématique du futur repose en partie sur les mêmes schèmes, à cette différence près que l'exécution de

67. Dans la mesure où un système morphologique donné peut cependant développer des formes d'impératif spécifiques, il nous a semblé utile de distinguer du point de vue terminologique la catégorie générale de l'injonction telle qu'elle a été évoquée plus haut des paradigmes flexionnels que l'on peut identifier dans telle ou telle langue comme des impératifs.

68. La description de la relation signalée par Lombard (1936, pp. 211-212) entre le nom d'action et l'infinitif historique trouve ici toute sa valeur : « (...) l'inf. historique, et de crier par exemple, concentre toute l'attention sur l'action même, parce qu'il permet de passer sous silence les catégories du temps, du mode et de la personne, que le verbum finitum oblige à exprimer ; c'est un projecteur qui éclaire d'une manière vive l'idée d'action et laisse tout le reste dans l'ombre ou dans la pénombre. Cette même qualité exactement, on la retrouve dans une phrase comme soudain un cri. » (cf. également Meillet & Vendryes (1953, pp. 627-628)).

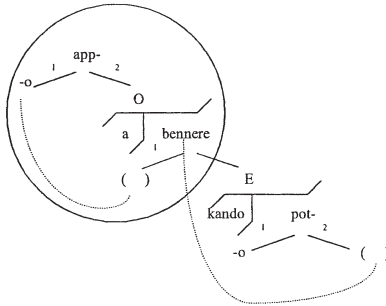
l'acte ou la réalisation du procès est rapportée et assignée à l'entité même dont émane sa construction. Il est bien connu en effet que le futur résulte de la grammaticalisation d'une expression ancree dans ce que Kuryłowicz désigne comme le 'zero point' du *hic et nunc*, l'obligation ou le désir de l'action impliquant une réalisation forcément postérieure au moment de l'énonciation (cf. en particulier Wegener (1885/1971, pp. 209-210) ; Kuryłowicz (1962a, pp. 43-44), (1964b, p. 108) ; (1970, p. 21), (1972, pp. 128-129), (1977, pp. 90-91) ; Fleischman (1983, pp. 190-191)). Or, le sarde connaît un futur périphrastique qui relève précisément de cette problématique (cf. Hofmann (1885, pp. 134-135) ; Meyer-Lübke (1900 : Vol. III, pp. 361-362) ; Lausberg (1976, p. 216) ; Molinu (1989, pp. 69 et suiv.) et (1999, pp. 133-134) ; Jones (1993, pp. 89 et suiv.) :

66a. *Appo a benner cando potto*  
je viendrai quand je pourrai

66b. *Nos amus a torrare a bider carki die ?*  
nous reverrons-nous un jour ?

L'une des différences essentielles qui distingue le cas de l'injonction signalé plus haut et celui du futur périphrastique réside encore une fois a) dans le caractère nécessairement agentif de l'entité à laquelle est assigné le rôle d' 'entrer' dans le procès décrit par le prédicat ; b) dans la dissociation vs. identité entre l'instance qui construit le procès à réaliser et le sujet de l'infinitive : il y a *dissociation* dans le cas de l'injonction et *identification* dans le cas du futur périphrastique. En d'autres termes, le sujet de l'infinitif dans *appo a benner* s'identifie nécessairement au sujet de l'auxiliaire *appo*, ce dernier fonctionnant comme opérateur de localisation. Or, le sujet de l'auxiliaire n'est pas ici agent mais plutôt siège ou point d'ancrage d'un état ou d'une inclination (cf. Bally (1926, p. 75), Benvéniste (1960, pp. 197-198), Creisels (1979, pp. 588 et suiv.)), inclination dont le procès représenté par l'infinitif constitue le terme visé<sup>69</sup>. Si donc le futur périphrastique

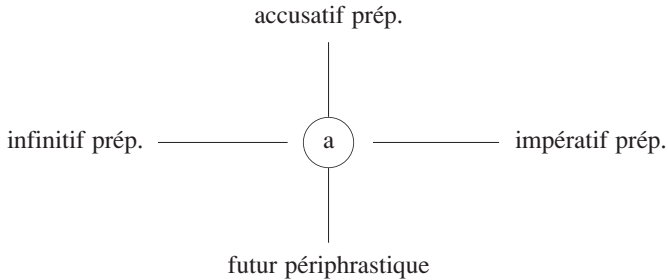
69. D'un point de vue purement syntaxique, il n'est pas absurde de voir dans le futur périphrastique une *translation figée* où l'infinitif introduit par la préposition assume la fonction de second actant. On pourrait donc représenter de la manière suivante un énoncé tel que *Appo a benner kando potto* :





implique une identification entre l'instance qui construit le procès à réaliser et le sujet de l'état de fait exprimé par l'infinitive, il n'en demeure pas moins qu'il existe là aussi un *hiatus* ou une *distanciation* entre d'une part l'état ou la (dis)position qui caractérise le sujet de l'auxiliaire, et d'autre part le procès tel qu'il est envisagé prospectivement, d'où les valeurs d'éventuel / potentiel attachées au futur (cf. Guillaume (1929, pp. 54 et suiv.) ; Creissels (1979, pp. 615-616)). Aussi observera-t-on que le futur périphrastique s'inscrit en sarde dans une tendance à l'analytisme dont l'exemple 66b fournit une double illustration : le futur *amus a bider* se combine en effet dans cet exemple avec le tour *torrare a x* qui exprime lui aussi d'une manière analytique l'itératif, l'une et l'autre de ces catégories temporo-aspectuelles étant exprimées par un même exposant.

Il n'est pas question de présenter ces divers phénomènes comme ayant un quelconque lien de nature 'génétique'. Ce qui mérite en revanche d'être souligné, c'est le rôle central que joue la préposition *a* dans ces différentes constructions que connaît le sarde. De ce point de vue, il n'est pas absurde de considérer que l'on a ici affaire à une constellation de phénomènes dont le point de cristallisation est représenté par la préposition *a*.



Ce n'est pas dire non plus que l'accusatif prépositionnel exclut l'incidence d'autres facteurs ou d'autres conditionnements. On a remarqué en effet que certaines des langues romanes qui connaissent le marquage de l'objet ont connu une phase où le prédicat verbal oscillait entre un marquage accusatif et un marquage datival (cf. Berretta (1989, pp. 30-31), Sornicola (1997) et (2000), Parry (2003)). Nous avons également évoqué plus haut le rôle fondamental des phénomènes de cliticisation qui affectent en particulier le système pronominal, l'exemple le plus clair de cette problématique étant sans doute celui de la reprise pronominale des entités en fonction de topic et le développement parallèle d'une conjugaison de type objective (cf. Bossong (1982) et (1998)). Le point fondamental est que le marquage

de l'objet en sarde présente des modalités qui l'inscrivent dans le cadre plus général d'une morphosyntaxe de type analytique où la préposition *a* joue un rôle de premier plan dans l'émergence de certains schèmes (morpho)-syntaxiques.

On a essayé de montrer dans cet article que l'accusatif prépositionnel en sarde relève dans les grandes lignes des mêmes principes qui gouvernent le marquage de l'objet dans les langues qui connaissent ce type de phénomène. La problématique de l'individuation au sens large et celle de la thématization occupent ici une place de premier plan. En même temps, on a attiré l'attention sur le fait que l'utilisation de la préposition *a* comme introducteur de l'objet direct ne relève pas du hasard, et qu'elle peut être mise en relation non seulement avec le marquage de l'objet indirect, mais également avec les constructions infinitivales que connaît le sarde (cf. Brøndal (1950, p. 90)). La préposition *a* et les fonctions qu'elle remplit dans cette langue illustre donc l'observation fondamentale selon laquelle « exponents of concrete spatial relations (...) may become simple syntactical markers. » (Kuryłowicz (1962, p. 48) ; v. aussi Kuryłowicz (1972, pp. 124-125) ; (1977, p. 143))<sup>70</sup>.

spatial relations → other concrete relations → syntactical relations

Le corrélat de ce processus de 'syntacticisation' des marqueurs d'origine spatiale réside dans une propagation de leur champ d'application à des schèmes qui de plus en plus rendent opaque leur valeur originelle. Il reste qu'il est toujours possible de voir réaffleurer ici ou là cette valeur originelle. C'est le cas notamment lorsque l'objet direct est représenté par les substantifs personnels en fonction de *topic*, ou encore lorsque la préposition introduit le second membre d'une comparaison ou une infinitive.

Franck Floricic  
(CNRS - ERSS (Toulouse))

## Bibliographie

BALLY, C., 1926, " L'expression des idées de sphère personnelle et de solidarité dans les langues indo-européennes ", in *Festschrift Louis Gauchat*, Verlag H. R. Sauerländer & Co, Aarau, pp. 68-78

70. Cf. aussi Wegener (1885/1971, pp. 220-221) : « (...) every activity has in its movement the affected object as a spatial goal. It is, therefore, natural that the spatial object and the affected object have the same linguistic forms. Because the effected object indicates the purpose, although the purpose may be thought of in the form of a spatial goal, it is only natural that there is in this case also an *agreement* in the linguistic form. » (c'est nous qui soulignons)

- BALLY, C., 1933, « Les notions grammaticales d'absolu et de relatif », in *Journal de Psychologie Normale et Pathologique*, Vol. XXX, pp. 341-354
- BENVÉNISTE, E., 1960, « 'Etre' et 'avoir' dans leurs fonctions linguistiques », in *Problèmes de Linguistique Générale*, vol. I. Coll. TEL, Gallimard, Paris, 1966, pp. 187-207.
- BENTLEY, D., 1999, « On the origin of Sardinian *àere a plus infinitive* », in *Medioevo Romano* Vol. 23, n° 3, pp. 321-358.
- BERGAIGNE, A., 1878, « Essai sur la construction grammaticale considérée dans son développement historique, en sanskrit, en grec, en latin, dans les langues romanes et dans les langues germaniques », in *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, t. 3, fasc. 5, pp. 1-51, 124-154, 169-186.
- BERRETTA, M., 1989, « Sulla presenza dell'accusativo preposizionale in italiano set-tenzionale : note tipologiche », in *Vox Romanica*, Vol. 48, pp. 13-37.
- BORG, A. & MIFSUD, M., 2002, « Maltese object marking in a Mediterranean context », in Ramat P. & Stolz T. (eds.), *Mediterranean languages*. Papers from the MEDTYP workshop (Tirrenia, June 2000). Coll. Diversitas Linguarum, Vol. I. Universitätsverlag Dr. N. Brockmeyer, Bochum, pp. 33-46.
- BOSSONG, G., 1982, « Der präpositionale akkusativ im Sardischen », in Winkelmann O. & Braisch M. (eds.), *Festschrift für Johannes Hubschmid zum 65. Geburtstag*. Beitrag zur allgemeinen, indogermanischen und romanischen Sprachwissenschaft. Francke Verlag, Bern & München, pp. 579-599.
- BOSSONG, G., 1991, « Differential object marking in Romance and beyond », in Wanner D. & Kibbee D. A. (eds.), *New analyses in Romance Linguistics*. Selected papers from the XVIII Linguistic Symposium on Romance Languages (Urbana-Champaign, April 7-9, 1998). John Benjamins, Amsterdam / Philadelphia, pp. 143-170 (*Current Issues in Linguistic Theory* 69).
- BOSSONG, G., 1998, « Vers une typologie des indices actanciels. Les clitiques romans dans une perspective comparative », in Ramat P. & Roma E. (eds.), *Sintassi storica. Atti del XXX Congresso Internazionale della SLI (Pavia, 26-28 settembre 1996)*. Bulzoni, Roma, pp. 9-43.
- BOULLE, J., 1980, « L'aspect et la détermination du procès : l'exemple slave », in *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature. I.* (Aussois, 3-7 septembre 1979). Presses de l'Ecole Normale Supérieure, Paris, pp. 71-73.
- BOURCIEZ, E., 1964, *Éléments de linguistique romane*. Klincksieck, Paris.
- BRØNDAL, V., 1937, « Omnis et Totus : analyse et étymologie », in *Mélanges linguistiques offerts à Holger Pedersen à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire*. Acta Jutlandica Aarsskrift for Aarhus Universitet, IX. Levin & Munksgaard, København, pp. 260-268.
- BRØNDAL, V., 1943, *Essais de linguistique générale*. Einar Munksgaard, Copenhagen.
- BRØNDAL, V., 1948, *Les parties du discours. Parties orationis. Etude sur les catégories linguistiques*. Einar Munksgaard, Copenhagen.
- BRØNDAL, V., 1950, *Théorie des prépositions. Introduction à une sémantique rationnelle*. Einar Munksgaard, Copenhagen.
- BRUGMANN K., 1905, *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes* (trad. sous la dir. de A. Meillet et R. Gauthiot). Klincksieck, Paris.
- COLLINSON, W. E., 1937, *Indication. A Study of Demonstratives, Articles, and Other 'Indicators'*. Kraus Reprint Corporation, New York 1966 (*Language Monographs* 17).
- COMRIE, B., 1987, *Language Universals and Linguistic Typology. Syntax and Morphology*. (second edition). Blackwell, Oxford / London.
- COOREMAN A., 1994, « A Functional Typology of Antipassives », in Fox B. and Hopper P. J. (eds.), *Voice : Form and Function*. Coll. Typological Studies in Lan-

- guage, Vol.27. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam / Philadelphia, pp. 49-88.
- COSERIU, E., 1955-1956, « Determinación y Entorno. Dos problemas de una lingüística del hablar », in *Romanistisches Jahrbuch*, Vol. 7, pp. 29-54.
- COSERIU, E., 1962, « El plural en los nombres propios », in *Teoría del lenguaje y lingüística general. Cinco estudios*. Coll. Biblioteca Románica Hispánica. Editorial Gredos, Madrid.
- CREISSELS, D., 1979, *Les constructions dites 'possessives'. Etude de linguistique générale et de typologie linguistique*. Thèse d'Etat, Paris IV.
- CREISSELS, D., 1995, *Eléments de Syntaxe Générale*. Coll. Linguistique Nouvelle. Presses Universitaires de France, Paris.
- CROFT, W., 1994, « Voice : Beyond Control and Affectedness », in Fox B. and Hopper P. J. (eds.), *Voice : Form and Function*. Coll. Typological Studies in Language, Vol.27. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam / Philadelphia, pp. 89-117.
- DAMOURETTE, J. et Pichon, E., 1911-1940, *Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française*. Tome VI. Coll. Des Linguistes Contemporains, Editions d'Artrey, Paris.
- DANON, G., 2001, « Syntactic Definiteness in the Grammar of Modern Hebrew », in *Linguistics*, Vol. 39, n° 6, pp. 1071-1116.
- DELOGU, I., 1997, *Il Condaghe di San Pietro di Silki*. Testo Logudorese inedito dei secoli XI-XIII. Libreria Dessì Editrice, Sassari (traduzione e introduzione a cura di I. D.).
- DEZSÓ, L., 1982, *Studies in Syntactic Typology and Contrastive Grammar*. Coll. Janua Linguarum, Series Maior 89. Mouton Publishers, The Hague / Paris / New York.
- DEZSÓ, L., 1993, « Partitività in italiano : note comparatistiche sulle lingue indoeuropee e uraliche », in *XX<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes* (Zurich, 6-11 avril 1992). Tome III, Section IV – Typologie des langues romanes. Zürich-Bern, Francke, pp. 79-89.
- DOLININA, I. B., 2002, « Evidence for the imperative as a speech-act category », in Brend R. M., Sullivan W. J. & Lommel A. R. (eds.), *LACUS Forum XXVIII*. What Constitutes Evidence in Linguistics ? The Linguistic Association of Canada and the United States, Houston, pp. 197-208.
- FAUCONNIER, G., 1984, *Espaces mentaux. Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*. Coll. Propositions. Les Editions de Minuit, Paris.
- FLORICIC, F., 2000, « De l'impératif italien *Sii* et de l'impératif en général », in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XCV, fasc. 1, pp. 227-266.
- FIorentino, G., 1999, « Conjugaison objective et 'conjugaison clitique' en italien », in *Verbum XXI*, n° 1. *Transitivité et langues romanes. De l'objet direct à l'objet indirect*, pp. 93-105.
- FLEISCHMAN, S., 1983, « From Pragmatics to Grammar : Diachronic Reflexions on the Development of Complex Past and Futures in Romance », in *Lingua*, Vol. 60, pp. 183-214.
- FRANÇOIS, J., 1998, « Théorie multifactorielle de la transitivité, 'différentiel de participation' et classes aspectuelles et actanciennes de prédication », in Rousseau A. (ed.), *La Transitivité*. Collection UL3. Travaux et Recherches. Presses Universitaires du Septentrion, pp. 181-201.
- GUILLAUME, G., 1929, *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*. Honoré Champion, Paris.
- HAMPSHIRE, S., 1959, *Thought and Language*, Chatto and Windus, London.

- HASPELMATH, M., 1989, « From purposive to infinitive – A universal path of grammaticization », in *Folia Linguistica Historica*, Vol. X, n° 1-2, pp. 287-310.
- HERSLUND, M., 1999, « Incorporation et transitivité dans les langues romanes », in *Verbum*, Tome XXI, n° 1. Transitivité et langues romanes de l'objet direct à l'objet indirect, pp. 37-47.
- HJELMSLEV, L., 1928, *Principes de Grammaire Générale*. Historisk-filologiske Meddelelser, XVI, 1. Bianco Lunos Bogtrykkeri, København.
- HJELMSLEV, L., 1956, « Animé et inanimé, personnel et non-personnel », in *Essais Linguistiques*. Travaux du Cercle Linguistique de Copenhague, Vol. XII, Nordisk Sprog- or Kulturforlag, 1970. pp. 211-249.
- HOFMANN, G., 1885, *Die Logudoresische und Campidanesische Mundart*, Marburg.
- HOPPER, P. J. and THOMPSON, S. A., 1980, « Transitivity in grammar and discourse », in *Language*, Vol. 56, n°2, pp. 251-299.
- JENSEN, P.J., 1981, *J. N. Madvig. Avec une esquisse de l'histoire de la philologie classique au Danemark* (trad. par André Nicolet). Odense University Press, Odense.
- JOLY, A., 1976, « Le complément verbal et le morphème *a* en béarnais », in *Zeitschrift für Romanische Philologie*, Vol. 87, n° 3/4, pp. 286-305.
- JONES, M. A., 1993, *Sardinian Syntax*. Routledge, London & New York.
- JONES, M. A., 1995, « The prepositional accusative in Sardinian : its distribution and syntactic repercussions », in Smith J. C. & Maiden M. (eds.), *Linguistic Theory and the Romance Languages*. Coll. *Current Issues in Linguistic Theory*, 122. John Benjamins, Amsterdam / Philadelphia, pp. 37-75.
- JONES M. A., 1999a, « The pronoun ~ determiner debate : evidence from Sardinian and repercussions for french », in E. Treviso and J. Lema (eds.), *Semantic Issues in Romance Syntax*. John Benjamins, Amsterdam, pp. 121-140.
- JONES, M. A., 1999b, « Infinitu flessivu e infinitu personale in su sardu nugoresu », in Bolognesi R. & Helsloot K. (eds.), *La lingua sarda. L'identità socioculturale della Sardegna nel prossimo millennio*. Atti del Convegno di Quartu Sant'Elena, 9-10 maggio 1997. Condaghes, Cagliari, pp. 109-125.
- KÖRNER, K.-H., 1983, « Considerazioni sulla tipologia sintattica delle lingue romanze », in *Romanistisches Jahrbuch*, Vol. 34, pp. 35-41.
- KØRZEN, I., 1998, « On nominal determination – with special reference to Italian and comparisons with Danish », in *Copenhagen Studies in Language*, 21. Nominal Determination, pp. 67-132.
- KURYŁOWICZ, J., 1949, « Le problème du classement des cas », in *Esquisses Linguistiques I*. Coll. Internationale Bibliothek für Allgemeine Linguistik. Band 16, I. Wilhelm Fink Verlag, München, pp. 131-150.
- KURYŁOWICZ, J., 1956, « La position linguistique du nom propre », in *Esquisses Linguistiques I*. Coll. Internationale Bibliothek für Allgemeine Linguistik. Band 16, I. Wilhelm Fink Verlag, München, pp. 182-192.
- KURYŁOWICZ, J., 1962a, « The evolution of grammatical categories », in *Esquisses Linguistiques II*. Coll. Internationale Bibliothek für Allgemeine Linguistik. Band 37. Wilhelm Fink Verlag, München, pp. 38-54.
- KURYŁOWICZ, J., 1962b, « Personal and animate genders in slavic », in *Esquisses Linguistiques II*. Coll. Internationale Bibliothek für Allgemeine Linguistik. Band 37. Wilhelm Fink Verlag, München, pp. 458-464.
- KURYŁOWICZ, J., 1964a, *The Inflectional Categories of Indo-European*. Carl Winter, Heidelberg.
- KURYŁOWICZ, J., 1964b, « On the methods of internal reconstruction », in *Esquisses Linguistiques II*. Coll. Internationale Bibliothek für Allgemeine Linguistik. Band 37. Wilhelm Fink Verlag, München, pp. 93-120.

- KURYŁOWICZ, J., 1970, « Linguistics of To-day », in *Esquisses Linguistiques II*. Coll. Internationale Bibliothek für Allgemeine Linguistik. Band 37. Wilhelm Fink Verlag, München, pp. 9-29.
- KURYŁOWICZ, J., 1972, « The Role of Deictic Elements in Linguistic Evolution », in *Esquisses Linguistiques II*. Coll. Internationale Bibliothek für Allgemeine Linguistik. Band 37. Wilhelm Fink Verlag, München, pp. 121-130.
- KURYŁOWICZ, J., 1977, *Problèmes de linguistique indo-européenne*. Prace Językoznawcze 90. Polska Akademia Nauk, Wrocław / Warszawa / Kraków / Gdańsk.
- LAUSBERG, H., 1976, *Linguistica Romanza. II. Morfologia*. Coll. Critica e filologia. Feltrinelli Editore, Milano (première édition italienne 1971).
- LAZARD, G., 1982, « Le morphème *râ* en persan et les relations actancielles », in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome LXXVII, fasc.1, pp. 177-208.
- LAZARD, G., 1994, *L'Actance*. Coll. Linguistique Nouvelle, Presses Universitaires de France, Paris.
- LAZARD, G., 1996, « Fonction de l'accord verbe – actant », *Faits de Langues*, 8. *L'accord*, pp. 151-160.
- LAZARD, G., 1998, « De la transitivité restreinte à la transitivité généralisée », in Rousseau A. (ed.), *La Transitivité*. Collection UL3. Travaux et Recherches. Presses Universitaires du Septentrion, pp. 55-84.
- LEIBNIZ, G. W., 1705, *Nouveaux Essais sur l'Entendement Humain*. Flammarion, Paris, 1990.
- LEMARÉCHAL, A., 1991, « Transitivité et théories linguistiques : modèles transitivistes contre modèles intransitivistes ? », in *LINX*, n° 24. Sur la transitivité dans les langues, pp. 67-94.
- LEMARÉCHAL, A., 1997, *Zéro(s)*. Coll. Linguistique Nouvelle. Presses Universitaires de France, Paris.
- LOMBARD, A., 1936, *L'infinitif de narration dans les langues romanes. Etude de syntaxe historique*. Almqvist & Wiksells, Uppsala / Otto Harrassowitz (*Skrifter utgivna av Kungl. Humanistiska Vetenskapssamfundet i Uppsala*, 30/1).
- LOPORCARO, M., 2001, « Flessione a tre casi del pronome personale in un dialetto alle porte di Roma », in Zamboni A., Del Puente P., Vigolo M. T. (eds.), *La dialettologia oggi fra tradizione e nuove metodologie*. Atti del Convegno Internazionale (Pisa 10-12 Febbraio 2000). Edizioni ETS, Pisa, pp. 457-476.
- MARTÍN ZORRAQUINO, M. A., 1976, « A + objeto directo en el Cantar de Mio Çid », in Colón G. & Kopp R. (eds.), *Mélanges de langues et de littératures romanes offerts à Carl Theodor Gossen*. Francke Verlag / Marche Romane, Berne / Liège, pp. 555-566.
- MEIER, H., 1948, « Sobre as origens do acusativo preposicional nas línguas românicas », in *Ensaio de Filologia Românica*. Edição da 'Revista de Portugal', Lisboa, pp. 115-164.
- MEILLET, A., 1897, *Du genre animé en Vieux-Slave et de ses origines indo-européennes*. Thèse de Paris.
- MEILLET, A., 1921a, « Le genre grammatical et l'élimination de la flexion », in *Linguistique historique et linguistique générale*. Collection Linguistique publiée par la SLP, VIII. Honoré Champion, Paris, pp. 199-210.
- MEILLET, A., 1921b, « La catégorie du genre et les conceptions indo-européennes », in *Linguistique historique et linguistique générale*. Collection Linguistique publiée par la SLP, VIII. Honoré Champion, Paris, pp. 211-229.
- MEILLET, A., 1922, « Du nominatif et de l'accusatif », in *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Tome 22, pp. 49-55.
- MEILLET, A., 1965, *Le slave commun*. (seconde édition revue et augmentée avec le concours de A. Vaillant) Honoré Champion, Paris.

- MEILLET, A., 1995, « Pour un manuel de linguistique générale. Edizione di manoscritti inediti conservati al Collège de France raccolti e pubblicati a cura di Fiorenza Granucci », in *Atti della Accademia Nazionale dei Lincei*. Anno CCCXCII. Memorie. Serie IX, Vol. VI, fasc. 1. Roma.
- MEILLET, A. & VENDRYES, J., 1953, *Traité de Grammaire Comparée des Langues Classiques*. Honoré Champion, Paris.
- MERLO, P., 1881, « Sulla necessaria dipendenza della sintassi dalla dottrina delle forme », in *Rivista di Filologia e d'Istruzione Classica*, Vol. 9, pp. 97-141 et 193-224
- MEYER-LÜBKE, W., 1900, *Grammaire des langues romanes. Tome III : Syntaxe*. (trad. Doutrepoint A. et G.). H. Welter, Paris.
- MOLHO, M., 1958, « La question de l'objet en espagnol », in *Vox Romanica*, Vol. 17, pp. 209-219.
- MOLINU, L., 1988-89, *Morfologia verbale del Buddusoino (varietà logudorese di Buddusò)*. Tesi di Laurea dell'Università di Pisa.
- MOLINU, L., 1999, « Morfologia logudorese », in Bolognesi R. & Helsloot K. (eds.), *La lingua sarda. L'identità socioculturale della Sardegna nel prossimo millennio*. Atti del Convegno di Quartu Sant'Elena, 9-10 maggio 1997. Conda-ghes, Cagliari, pp. 127-136.
- NICULESCU, A., 1959, « Sur l'objet direct prépositionnel dans les langues romanes », in *Recueil d'Etudes Romanes publié à l'occasion du IX Congrès International de Linguistique Romane à Lisbonne du 31 mars au 3 avril 1959*. Editions de l'Académie de la République Populaire de Roumanie, Bucarest, pp. 167-185.
- NOCENTINI, A., 1985, « Sulla genesi dell'oggetto preposizionale nelle lingue romanze », in *Studi linguistici e filologici per Carlo Alberto Mastrelli*. Pacini Editore, Pisa, pp. 299-311.
- ONU, L., 1959, « L'origine de l'accusatif roumain avec p(r)e », in *Recueil d'Etudes Romanes publié à l'occasion du IX Congrès International de Linguistique Romane à Lisbonne du 31 mars au 3 avril 1959*. Editions de l'Académie de la République Populaire de Roumanie, Bucarest, pp. 187-209.
- D'OVIDIO, F., 1886, « Ricerche sui pronomi personali e possessivi neolatini », in *Archivio Glottologico Italiano*, Vol. 9, pp. 25-101.
- PARRY, M., 2003, « L'oggetto preposizionale nel ligure medievale », in *Verbum* (sous presse).
- PASSERIEU, J.-C., 1991, « L'objet marqué en tamoul. Autonomie énonciative et dépendance prédicative », in *LINX*, n° 24. Sur la transitivité dans les langues, pp. 147-160.
- PENSADO, C., 1985, « La creación del objeto directo preposicional y la flexión de los pronombres personales en las lenguas románicas », in *Revue Roumaine de Linguistique*, XXX, 2, pp. 123-158.
- PERROT, J., 1994, « Eléments pour une typologie des structures informatives », in *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, t.II. La phrase : énonciation et information, pp. 13-26.
- PERROT, J., 1998, « La relation objectale et ses corrélats : quelques données des langues ouraliennes », in Rousseau A. (ed.), *La Transitivité*. Collection UL3. Travaux et Recherches. Presses Universitaires du Septentrion, pp. 293-311.
- POTTIER, B., 1957, « Sur la nature du cas et de la préposition. Questions de méthode », in *Mélanges de linguistique et de littérature romanes à la mémoire de István Frank offerts par ses anciens maîtres, ses amis et ses collègues de France et de l'étranger*. Universität des Saarlandes, pp. 546-551. (*Annales Universitatis Saraviensis* VI)
- POTTIER, B., 1960, « L'objet direct prépositionnel : faits et théories », in *Studii și Cercetari Linguistice*, n° 3, anul XI, pp. 67-370.

- POTTIER, B., 1962, *Systématique des éléments de relation. Etude de morphosyntaxe structurale romane*. Coll. Bibliothèque française et romane, Klincksieck, Paris.
- POTTIER, B., 1968, « L'emploi de la préposition *a* devant l'objet en espagnol », in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 63, pp. 83-95.
- POTTIER, B., 1992, *Sémantique Générale*. Coll. Linguistique nouvelle. Presses Universitaires de France, Paris.
- POTTIER, B., 1995, « Le cognitif et le linguistique », in Lüdi G. & Zuber A.-C. (eds.), *Linguistique et modèles cognitifs. Contributions à l'Ecole d'été de la Société Suisse de Linguistique* (Sion, 6-10 septembre 1993). Université de Bâle / Institut Universitaire Kurt Bösch, pp. 175-199 (*Arba* 3).
- RICHTER, E., 1909, « Omnis – Totus », in *Zeitschrift für Romanische Philologie*, Vol. 33, pp. 143-147.
- ROEGEST, E., 1979, « A propos de l'accusatif prépositionnel dans quelques langues romanes », in *Vox Romanica*, Vol. 38, pp. 37-54.
- ROHLFS, G., 1968, *Grammatica Storica della Lingua Italiana e dei suoi Dialetti. Morfologia*. Coll. Piccola Biblioteca Einaudi, 149. Einaudi, Torino
- ROHLFS, G., 1970, *Le Gascon. Etudes de philologie pyrénéenne*. Max Niemeyer, Tübingen / Editions Marrimpouey Jeune, Pau.
- ROHLFS, G., 1971, « Autour de l'accusatif prépositionnel dans les langues romanes », in *Revue de Linguistique Romane*, Vol. 35, pp. 312-334.
- SAUVAGEOT, A., 1946, *Esquisse de la langue finnoise*. Coll. L'Homme et son langage. La Nouvelle Edition, Paris.
- SAUVAGEOT, A., 1950, « La catégorie de l'objet », *Journal de Psychologie Normale et Pathologique*, Vol. XLIII. Grammaire et Psychologie, pp. 157-170.
- SCHMIDELY, J., 1986, « A devant l'objet 'direct' en corse et en espagnol », in *Morphosyntaxe des langues romanes. Actes du XVII<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes (Aix-en-Provence, 29 août – 3 septembre 1983)*. Vol.4. Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, pp. 115-125.
- SORNICOLA, R., 1997, « L'oggetto preposizionale in siciliano antico e in napoletano antico », in *Italianische Studien*, Vol. 18, pp. 66-80.
- SORNICOLA, R., 2000, « Processi di convergenza nella formazione di un tipo sintattico : la genesi ibrida dell'oggetto preposizionale », in *Actes du XXII<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes* (Bruxelles, 1998). Tübingen, Niemeyer, pp. 419-427.
- TESNIÈRE, L., 1934, *Petite grammaire russe*, Henri Didier, Paris.
- TESNIÈRE, L., 1988, *Éléments de syntaxe structurale*. Klincksieck, Paris.
- TIMBERLAKE, A., 1975, « Hierarchies in the Genitive of Negation », in *Slavic and East European Journal*, Vol. 19, pp. 123-38.
- TRULLEMANS, U., 1973, « Sur le complément d'objet direct prépositionnel en portugais contemporain », in *Revue Romane*, t. 8, pp. 314-327.
- VAILLANT, A., 1977, *Grammaire Comparée des Langues Slaves. Tome V. La syntaxe*. Klincksieck, Paris.
- VELTEN, H. V., 1932, « The accusative case and its substitutes in various types of languages », in *Language*, Vol. 8, n° 4, pp. 255-270.
- VIRDIS, M., 1987, « Appunti per una sintassi del sardo », in *Biblioteca Francescana Sarda*, Vol. 1, pp. 409-440.
- WAGNER, M. L., 1938, « Flessione nominale e verbale nel sardo antico e moderno », in *L'Italia Dialettale*, Vol. 14, pp. 93-170.
- WAGNER, M. L., 1954/55, « Der Vergleich im Sardischen », in *Vox Romanica*, Vol. 14, pp. 160-172.



- WEGENER, P., 1885/1971, *The life of speech*. Charlottesville, The University Press of Virginia (traduction de *Untersuchungen ueber die Grundfragen des Sprachlebens*).
- ZAMBONI, A., 1992, « Problemi di riorganizzazione sintattica », in *Lalies 11. Actes des sessions de linguistique et de littérature (Cortona, 20-31 août 1990)*. Presses de l'École Normale Supérieure, Paris, pp. 173-180.

**RIASSUNTO.** — *Il nostro articolo affronta il problema dell'accusativo preposizionale in sardo (varietà logudorese). Questa varietà conosce infatti, come altre lingue, una strategia di 'marcatura differenziale' che riposa sul carattere più o meno individuato del referente cui rinvia il SN oggetto. Più specificamente, questo contributo attira l'attenzione sul ruolo dell'operazione di tematizzazione e dei fenomeni di cliticizzazione nella genesi della marcatura dell'oggetto. La nostra analisi mostra ugualmente che la scelta della marca preposizionale 'a' in sardo trova una giustificazione se si prende in considerazione il suo valore spaziale originario che del resto riaffiora anche in altre strutture sintattiche di questa lingua.*

**ABSTRACT.** — *The aim of this paper is to discuss the question of prepositional accusative in Sardinian (logudorese dialect). There exists in this dialect an object marking strategy which is based, as in other languages, on the individuation properties of the object referent. More precisely, this paper draws attention to the importance of topicalization and cliticization phenomena in the development of the Sardinian object marking. Our analysis shows that we can bring light on the choice of the prepositional marker 'a' if we take into account its primitive spatial value which surfaces in other syntactic structures of Sardinian.*